Les contenus médiatiques dans la crise centrafricaine: état des lieux et pistes pour des interventions relatives à la paix et l'amélioration de la gouvernance

Internews Network

Mai 2014











Auteur:

Karim BENARD-DENDE

L'équipe de monitoring des médias de l'OMCA:

Blandin SONGUEL
Jean Tryphène REDJEME
Archange MAFOUTA-MOKOLA
Florentin MBISSOUNGOU
Line Péguy GONDJE
Rock KOUMANGBI
Estelle Carine MAZOUMOKO

La rédaction de ce rapport a été rendue possible grâce à l'appui d'USAID au travers du soutien au projet *Soutenir les médias locaux pour informer les populations vulnérables en RCA* mis en œuvre par Internews en République Centrafricaine.

Les résultats présentés sur la nature des contenus médiatiques diffusés actuellement en République Centrafricaine ont pour origine les informations et données fournies par l'équipe de monitoring des médias de l'Observatoire des Médias Centrafricains (OMCA), l'instance d'autorégulation des médias.

L'activité de monitoring spécifique effectuée par l'OMCA a bénéficié de l'appui technique et financier d'Internews (soutien d'USAID) et de l'appui de l'Institut Panos Europe (projet *Médias Indépendants pour la consolidation de la démocratie,* financé par la France et l'Union Européenne)

Ce rapport ne peut être considéré comme présentant les vues et opinions d'USAID.

1. Résumé exécutif

Contexte

- 1. La République Centrafricaine est un pays enclavé d'Afrique Centrale et l'un des plus pauvres du monde. Depuis plus de deux décades (1996), le pays a été le théâtre de conflits, notamment de rébellions successives en milieu rural depuis 2001.
- 2. Après la prise de Bangui par la Séléka en mars 2013, une coalition de groupes armés dont les combattants étaient pour la grande majorité musulmans, le conflit s'est progressivement transformé en conflit intercommunautaire à base religieuse entre non-musulmans (chrétiens et animistes) et musulmans.
- 3. En Décembre 2013, les milices Anti-Balakas à majorité chrétienne ont lancé un assaut sur Bangui. Après son échec, la répression orchestrée par les combattants de la Séléka a fait entre 800 et 1200 victimes civiles. Les ONG internationales, la France et les Nations Unies ont émis des alertes sur la possibilité d'un génocide : le nombre d'attaques contre les civils musulmans et les actes de représailles contre les chrétiens augmentaient en effet rapidement et de façon inquiétante depuis le mois de septembre.
- 4. Le processus de transition doit conduire à la tenue d'élections générales en février 2015 et l'établissement d'une nouvelle Constitution.
- 5. Le conflit communautaire a également pour origine d'autres facteurs socio-économiques qui ont renforcé les antagonismes et les préjugés dans la population non-musulmane. Ces préjugés et stéréotypes sont majoritairement à la base des discours de haine enregistrés pendant l'exercice de monitoring des médias.

Le secteur des médias en Centrafrique

- 6. Le schéma de régulation des médias centrafricains n'a jamais fonctionné de manière effective. La loi a créé un Haut Conseil de la Communication (HCC), régulateur public et institution indépendante où siègent des professionnels des médias. Mais, le HCC a souffert de problèmes d'organisation interne et sa crédibilité auprès des professionnels des médias est faible. Un HCC de transition a également été créé en mai 2014, mais il ne dispose d'aucunes ressources lui permettant d'être opérationnel. En effet, les bureaux du HCC ont été pillés en 2013.
- 7. L'instance d'autorégulation, l'Observatoire des Médias Centrafricains (OMCA) souffrait déjà d'un manque de ressources de fonctionnement avant le déclenchement de la crise actuelle. L'organisation est une association de journalistes, qui ne disposent pas de revenus suffisants pour alimenter financièrement des organisations professionnelles. En effet, les salaires sont extrêmement bas et la majorité d'entre eux ne disposent pas d'un contrat de travail.
- 8. Les institutions de régulation des médias ne sont pas actuellement capables d'assurer le monitoring des contenus médiatiques produits et diffusés dans le pays, ni d'effectuer un travail de prévention sur la diffusion de discours de haine ou de discours discriminants, ni de garantir un accès égal aux acteurs politiques pendant la transition.
- 9. La radio est de loin le principal média en République Centrafricaine.
- 10. Aujourd'hui, Radio Centrafrique, radio publique, est toujours gérée comme un média d'Etat, même si le contrôle du gouvernement sur les contenus est aujourd'hui limité. Les locaux de Radio Centrafrique ont été pillés durant la crise. Deux émetteurs (ondes moyennes et ondes courtes) ont été volés en 2013. Radio Centrafrique n'est plus capable que d'émettre en FM à Bangui. La radio publique est aujourd'hui en capacité de produire seulement 70% de sa grille officielle. La majorité des programmes qui devraient être directement élaborés par les différentes administrations publiques ne sont pas produits à cause de la quasi-disparition de l'Etat pendant le conflit. De manière globale, Radio Centrafrique ne diffuse ainsi aujourd'hui que 50% des programmes de sa grille normale (voir le rapport: Radio Centrafrique: Institutional and Technical Assessment, Internews, May 2014).

- 11. Radio Ndeke Luka est le principal média privé. Elle émet en FM à Bangui, Bouar et Bambari et deux heures par jour en ondes courtes (partenariat avec Radio ICDI de Boali, ville située à 100 kilomètres environ au Nord de Bangui). Appuyée par la communauté internationale au travers de l'ONG suisse, Fondation Hirondelle, Radio Ndeke Luka est actuellement avec le RJDH le seul média capable de produire et diffuser des contenus d'information de qualité à travers le pays.
- 12. Les radios communautaires centrafricaines les plus anciennes sont le plus souvent confessionnelles ou appuyées par l'Eglise Catholique. Si on considère chaque radio, elles ont reçu un soutien relativement important et sont relativement professionnelles. Un grand nombre d'entre elles ont souffert des pillages pendant le conflit et ne sont actuellement pas opérationnelles. Cependant, un nombre important de radios communautaires ont été créées récemment (de façon spontanée ou par l'intermédiaire de programmes internationaux appuyant le développement des radios en milieu rural). Leurs besoins en formation sont très importants.
- 13. Il n'existe pas de stations de radio purement commerciales dans le paysage médiatique centrafricain.
- 14. La seule chaîne de télévision est la télévision publique, Télé Centrafrique (TVCA) qui est gérée comme un média d'Etat. L'émetteur de TVCA couvre uniquement Bangui.
- 15. Aucun média important (radio et TV) n'est la propriété ou est appuyé par un homme politique ou des partis politiques.
- 16. La presse écrite et les sites internet d'information sont très politisés, à l'exception de l'ACAP (Agence Centrafricaine de Presse, agence de presse publique) et du site du RJDH (Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme, appuyé par Internews). Son impact sur la population est limité, mais la presse écrite et les sites internet d'information sont lus par les leaders d'opinion.
- 17. Les Organisations Professionnelles des Médias (OPM) sont relativement opérationnelles, mais leur positionnement institutionnel est mal assuré. En effet, elles dépendent pour la majorité d'une ou deux personnes ressources. Leur rôle est pourtant central dans la structuration du secteur. Les principales OPM (UJCA, OMCA, ARC Centrafrique, AFPC et RJDH) coopèrent de façon efficace. La majorité d'entre elles ont leurs bureaux au sein de la Maison de la Presse et des Journalistes (MPJ).
- 18. Fin mai 2014, moins de la moitié des stations de radio opérant dans les zones de conflit, y compris Bangui, sont opérationnelles. A Bangui, seules trois radios sur 12 opérant avant le déclenchement du conflit produisent des journaux et des contenus informatifs.

Principaux résultats – Monitoring spécifiques des médias relatifs au traitement de l'information pendant le conflit actuel

19. Internews, en coopération avec l'Institut Panos Europe a appuyé et renforcé l'équipe de monitoring de l'OMCA. Six analystes et le responsable de la coordination ont monitoré, du 19 avril au 18 mai 2014, 6 journaux, 4 sites internet et 6 radios : 248 heures de journaux et programmes d'information et 448 articles ont été analysés durant la période.

Journaux et programmes d'information

- 20. Les données collectées par l'équipe de monitoring de l'OMCA montrent que les radios produisent essentiellement des journaux et contenus d'information (50% de leurs grilles officielles). Ces données donnent également des informations sur la problématique genre dans le secteur médiatique centrafricain. Les journaux représentent 23% des grilles des 6 radios monitorées pendant la période. La situation de conflit a eu une influence directe sur la nature des sujets traités dans les journaux et sur les autres contenus d'information avec une priorisation sur:
 - les informations sur le conflit (plus d'un tiers des journaux et contenus d'information), avec cependant peu d'information sur les activités de résolution de conflit au niveau local (3%)
 - les informations politiques (un tiers des journaux et contenus d'information).

- 21. Concernant les besoins de la population, les journaux et contenus d'information traitent très souvent des questions de sécurité, tandis que les thématiques plus sociales (sécurité alimentaire, santé et éducation) semblent loin d'être une priorité actuellement dans ces médias.
- 22. Les médias centrafricains se concentrent sur leur rôle de fournisseur d'informations locales et nationales. Il est majoritairement considéré que l'information internationale est déjà fournie par les médias internationaux, notamment RFI, qui diffuse en FM à Bangui et est disponible en ondes courtes.

La problématique genre dans le secteur médiatique

- 23. La proportion de journalistes femmes produisant des contenus d'information est significativement différente dans la presse écrite et en radio. Les journalistes femmes représentent 1% des auteurs des articles sur des sujets d'information (hors divertissement) identifiés par l'équipe de monitoring de l'OMCA dans la presse écrite.
- 24. Dans les stations de radio, 38% des journaux et contenus d'information est produit par des journalistes femmes: un taux important si l'on considère les discriminations dont sont victimes les femmes en matière d'éducation et dans les entreprises en République Centrafricaine.
- 25. Deux tiers des sources utilisées par les journalistes sont des personnes de sexe masculin.
- 26. Les magazines dédiés aux questions de genre représentent moins de 1% des grilles de programmes. Le dispositif de monitoring mis en place par l'OMCA ne fournit pas de données sur la sensibilité aux questions de genre des contenus médiatiques par les journalistes centrafricains.
- 27. Une étude sur la question du genre dans le secteur médiatique centrafricain est nécessaire pour répondre à la question de savoir dans quelle mesure les médias peuvent modifier l'image de la femme dans la société centrafricaine, en particulier la question de la participation aux processus politiques et au processus de paix. Un processus spécifique de monitoring des médias pourrait être envisagé, ainsi qu'un travail de plaidoyer pour une meilleure intégration des femmes dans les entreprises médiatiques, notamment dans les postes d'encadrement.

Les discours de haine semblent limités à la presse écrite

- 28. En l'espace d'un mois, l'équipe de monitoring des médias de l'OMCA a enregistré 6 violations importantes qui ont fait l'objet de rapports circonstanciés transmis au Bureau de l'OMCA pour décision. Dans les rapports hebdomadaires, 21 cas ont été notifiés. Cependant, les analystes ont enregistré dans la base de données 74 éléments de discours de haine repérés dans la presse écrite et seulement 4 dans les contenus médiatiques diffusés dans les radios.
- 29. Nature des éléments de discours de haine:

Discours de haine	
Stéréotypes	3%
Préjugés	33%
Insultes	9%
Deshumanisation de membres d'une communauté	3%
Menaces	3%
Expressions tournant en ridicule une communauté ou un individu membre d'une communauté	24%
Expressions non explicites mais discriminant une communauté	1%
Affirmations incitant à la violence	14%
Diffamation	10%

- 30. Schéma sémantique du discours de haine relatif au conflit communautaire actuel présent dans les médias centrafricains Avril/Mai 2014 :
 - Victimisation de la communauté chrétienne.
 - Absence d'évocation des exactions contre les membres de la communauté musulmane.
 - Amalgame entre miliciens de la Séléka et membres de la communauté musulmane, ou déni de l'existence d'une communauté musulmane centrafricaine, ou identification des "vrais"
 Centrafricains aux membres de la communauté chrétienne.
 - Appel à une réaction vigoureuse et violente des membres de la communauté chrétienne.
- 31. Le manque de professionnalisme des journalistes centrafricains dans la production des journaux et des contenus d'information est caractérisé par la présence d'un grand nombre d'affirmations qui ne sont pas établies par des sources crédibles et vérifiées, notamment dans la presse écrite. Seules 48% des sources identifiées dans les articles de presse écrite ont été considérées comme crédibles par l'équipe de monitoring de l'OMCA (Contre 93% pour les contenus radios).
- 32. Dans la presse écrite, le manque de crédibilité des sources peut être expliqué par l'emploi de sources de seconde main non vérifiée (34%), de sources non identifiées (39%) et de sources dont l'expertise est peu en rapport avec le sujet traité (28%). Dans les contenus radio, le manque de crédibilité des informations est expliqué par l'utilisation de sources de seconde main (70%), dans la majorité des cas de personnes systématiquement proches des victimes chrétiennes, et l'utilisation de sources mal identifiées (30%).
- 33. Les données collectées par l'équipe de monitoring de l'OMCA montrent que 78% des articles publiés dans la presse écrite présentent un biais (contenu relatif aux questions politiques et couverture du conflit), contre 2% des journaux et contenu d'information dans les radios. Les journalistes de presse écrite utilisent trop souvent des affirmations et faits gratuits (non démontrés ou mal sourcés) pour appuyer leurs argumentaires.
- 34. La presse écrite centrafricaine est une presse d'opinion. Seul 23% du contenu monitorés dans la presse écrite ne contient pas de commentaires, contre 95% dans le contenu radio. Le modèle économique des journaux centrafricains n'assurent pas leur survie économique : pour survivre, les journalistes et responsables de presse sont enclins à accepter la corruption ou la vente de services de communication politique au travers de la rédaction "d'articles de commande".

Manque de sensibilité au conflit dans la production de contenus d'information dans les médias centrafricains

- 35. Plus de 95% des reportages radio ne comportent pas de commentaires de la part du journaliste.
- 36. Cependant, il existe une inégalité dans l'accès aux médias pour les belligérants et les communautés antagonistes sur les radios.

			0/1/1
		Chrétiens ou Anti-Balakas	Musulmans ou Sélékas
Responsables religieux		17.2%	2.4%
Citoyens		4.2%	1.5%
Combattants/Responsables groupes armés	-	1.5%	0.6%

Sources/interviews dans les reportages d'information diffusées sur les radios

- 37. Dans les reportages sur les initiatives de paix interreligieuses, il manque souvent l'interview d'un responsable musulman alors que les responsables catholiques et protestants sont quasiment toujours interviewés par les journalistes.
- 38. Les journalistes expliquent ce manque d'équilibre par les difficultés d'accès liées à la situation sécuritaire : la majorité d'entre eux sont chrétiens et n'auraient pas d'accès sécurisé à ces zones contrôlées par les miliciens Séléka. Les radios communautaires ont souvent une origine confessionnelle chrétienne et offrent, par conséquent, un accès privilégié aux responsables religieux chrétiens. A cause de l'utilisation des victimes chrétiennes comme source principale d'information sur le conflit, même si ces sources sont souvent de seconde main, les journalistes centrafricains ont

- tendance à utiliser le même vocabulaire que les victimes chrétiennes, renforçant ainsi les amalgames entre bandits musulmans, combattants des milices Séléka et l'ensemble des communautés musulmanes.
- 39. Dans la presse écrite, la reprise d'articles édités dans la presse internationale, destinés initialement à un public étranger, peut conduire parfois à des incompréhensions et à la violence dans un pays où la population a une faible éducation aux médias. Des communiqués de presse en provenance des groupes armés sont publiés sans précaution ou signalement.
- 40. L'équipe de monitoring de l'OMCA a constaté que dans les radios il existe peu de contenus explicatifs sur les causes du conflit ou de contenus sur la recherche de solutions au conflit. Par contre, en presse écrite, l'existence de ce type de contenus est liée à la présence de discours de haine.

	dans les d'information		Proportion dans les contenus d'information en presse écrite
2.7%		Explication des causes du conflit	12.6%
58.4%		Besoins des populations	21.8%
6.7%		Recherche inclusive de solutions au conflit	21.3%

- 41. La presse écrite contient davantage d'éléments de discussion et de réflexion sur les causes du conflit et la recherche de solutions que les contenus informatifs produits par les radios. Cependant, en lien avec la présence de discours de haine dans la presse écrite, 19% des articles présentant ou discutant des solutions au conflit actuel proposent une solution radicale de type « les musulmans doivent quitter la République Centrafricaine ». Cette proportion n'est que 3% dans les reportages radio évoquant les solutions au conflit.
- 42. Plus de la moitié des reportages diffusés en radio donnent des informations ou discutent des besoins primaires : la sécurité est le premier besoin exprimé par les citoyens et les journalistes (73% des demandes exprimées des citoyens sur les besoins primaires).
- 43. Seules les cérémonies organisées par le gouvernement ou les autorités religieuses pendant les activités de recherche de solutions pacifiques au conflit sont traitées par les médias. Il n'existe pas de suivi ou de débat inclusif sur la recherche de solutions au conflit. La participation à ces débats est limitée aux hommes politiques.
- 44. Les stations de radio ne sont pas en capacité d'organiser et de produire des émissions de débat sur la recherche de solutions au conflit actuel parce que:
 - Les journalistes n'expliquent pas suffisamment les causes du conflit.
 - La production de contenu inclusif est couteuse et limitée à cause des contraintes de sécurité.
 - Le manque de compétences des journalistes en journalisme sensible au conflit. En effet, le journalisme sensible au conflit ne se limite pas à la réalisation de reportages sur des ateliers ou conférences sur la paix, mais doit inclure un travail avec l'ensemble des organisations travaillant sur ces questions, la production d'informations et de débats autour des causes du conflit et des besoins des populations. (y compris donc les organisations fournissant une assistance aux populations, c'est-à-dire les décideurs publics, la communauté humanitaire et les bailleurs.)
 - La faiblesse des relations entre les médias et les organisations de la société civile qui travaillent sur ces questions.

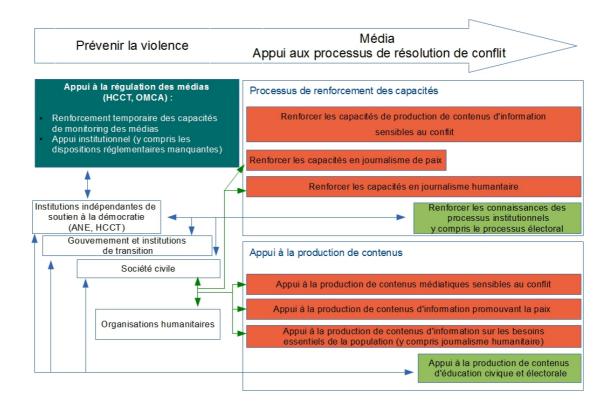
Recommandations

Les recommandations suivantes ont été élaborées dans l'objectif de:

 Renforcer la régulation des médias pour circonscrire les discours de haine et les discours discriminatoires.

- Renforcer les capacités des journalistes en journalisme sensible au conflit.
- Renforcer la production de contenus médiatiques promouvant la paix en expliquant les causes du conflit (concurrence pour la captation des ressources, disparition de l'Etat et des institutions, échec des processus non violent de désignation des décideurs publics).

Une collaboration entre les professionnels des médias et les acteurs humanitaires, les institutions d'appui à la démocratie en République Centrafricaine (HCCT¹, ANE²) et les organisations de la société civile est nécessaire pour renforcer le rôle positif que le secteur médiatique centrafricain pourrait jouer dans le processus de consolidation de la paix.



1/ Appuyer et aider les journalistes centrafricains dans la production de contenus sensibles au conflit

Le manque de sensibilité au conflit des journalistes radio est le principal problème si l'on considère l'impact du média radio sur les populations.

- R.1. Former les journalistes sur le journalisme sensible au conflit (sessions de formation pratique) et les aider dans leur pratique professionnelle.
- R.2. Appuyer la production d'informations sensibles au conflit, en couvrant l'ensemble du pays.
- R.3 Promouvoir la production d'information sur les besoins essentiels des populations (information humanitaire, information sur les questions de sécurité).

2/ Appuyer les organes de régulation des médias

8

¹ Haut Conseil de la Communication

² Agence Nationale des Elections

- R.4 Appuyer l'établissement d'un système d'urgence de monitoring des médias.
- R.5 Renforcer les capacités techniques en régulation des médias.
- R.6 Fournir un appui institutionnel au régulateur public.

3/ Appuyer le développement d'un débat inclusif incluant les thématiques de la recherche de la paix et de solutions institutionnelles de consolidation de la paix

- R.7 Appuyer la production de débats ou de contenus permettant le débat en ciblant les informations sur les causes et les solutions au conflit.
- R.8 Renforcer la collaboration entre medias, société civile et organisations internationales travaillant sur les thématiques de consolidation de la paix, de cohésion sociale et les processus de renforcement des institutions.
- R.9 Promouvoir un journalisme axé sur la paix et la cohésion sociale.

4/ Appuyer les processus visant à renforcer la crédibilité des institutions de transition (redevabilité du gouvernement de transition)

- R.10 Promouvoir la redevabilité et la transparence pendant la réforme et le redéploiement des forces de sécurité.
- R.11 Promouvoir la redevabilité et la transparence sur les initiatives du gouvernement de transition.
- R.12 Promouvoir et appuyer le journalisme d'investigation.
- R.13 Promouvoir la participation des femmes aux processus démocratiques en modifiant leur image sociale au travers des médias.

5/ Renforcer la crédibilité du processus électoral comme une pièce importante du processus de consolidation de la paix

- R.14 Appuyer les activités d'éducation au processus électoral au travers des médias.
- R.15 Renforcer les capacités des journalistes centrafricains sur la couverture électorale.
- R.16 Renforcer la redevabilité et la transparence des opérations électorales au travers des médias.

2. Sommaire

1.	Résumé exécutif	3
2.	Sommaire	10
3.	Contexte	11
4.	Le secteur médiatique centrafricain	16
4.1.	Le schéma de régulation des médias	
4.2.4.3.	Les médias centrafricains Les organisations professionnelles des médias (OPM)	
5.	Les médias centrafricains face à la crise	24
5.1.	Impact de la situation sécuritaire	
5.2.	Situation des radios	
5.3.5.4.	Presse écrite (y compris presse internet et réseaux sociaux)	
	•	20
6.	Principaux résultats de l'exercice spécifique de monitoring des dias effectué par l'OMCA	27
6.1.	Méthodologie	
6.2.	La production de contenus d'information par les médias centrafricains	
6.3.	Les discours de haine semblent circonscrits à la presse écrite	34
6.4.	Un manque de sensibilité au conflit qui peut se révéler dangereux	42
7.	Recommandations	49
7.1.	Principaux problèmes sur lesquelles l'intervention doit agir dans le court terme	49
7.2.	Recommandations pour une intervention sur le secteur médiatique	50
9.	Annexes	58
9.1.	Exemple de document de monitoring des médias de l'OMCA: programmes d'inform	
diffu	ısés en radio	
9.2.	West of the second of the seco	
ľON	ACA (nombre d'heures de programmes diffusés)	67

3. Contexte

La République Centrafricaine est un pays enclavé et souffrant d'un important retard de développement. En 2012, Le pays était classé 180 sur 187 dans le rapport annuel sur l'Indice de Développement Humain publié par les Nations Unies. Après une décennie de conflit (une série de mutineries et de rébellions de 1996 à 2006), le président Bozizé et la communauté internationale avait réussi à maintenir une paix précaire en signant de multiples accords avec les nombreux groupes armés de la partie nord du pays. La République Centrafricaine est également affectée par la présence d'éléments de l'Armée de Résistance du Seigneur dans la partie Est du pays.

Une mauvaise gouvernance persistante qui a conduit à la quasi disparition de l'Etat

Depuis l'indépendance en 1960, l'histoire de la République Centrafricaine est un enchaînement de coups d'Etat et de périodes de dictature qui eut comme point d'orgue l'établissement d'un Empire Centrafricain à la fin des années 70. Depuis la fin des années 90, le pays a de nouveau connu une série de coups d'Etat et de conflits localisés à Bangui, puis à partir de 2001 au reste du pays. Un nombre important de miliciens de la Séléka ont combattu pendant les conflits ruraux depuis 2003.

Par ailleurs, la corruption et le manque de transparence dans la gestion de l'Etat ont empêché tout développement du pays.

République Centrafricaine : principaux chiffres³

Population: 5,2 millions PIB par tête: 479 USD Superficie: 622 984 km2

Religion:

Dénommé comme la communauté chrétienne: 85%

Animistes: 35% Protestants: 25% Catholiques: 25% Musulmans: 15% Alphabétisation: 56.6% Espérance de vie:50.9 années Age moyen: 19,3 ans Population urbaine: 39.1% Villes principales:

Bangui: 740 000 Berberati: 80 000 Bambari: 45 000

Pauvreté: 71% des ménages

D'un conflit politique à un conflit communautaire à base religieuse

En août 2012, plusieurs groupes armés⁴ du nord-est du pays ont signé un accord créant la Séléka (Séléka qui signifie alliance en Sango, la langue nationale, le français étant l'autre langue officielle), après de premières escarmouches avec les Forces Armées Centrafricaines (FACA) au début de l'année 2012. La Séléka a rapidement conquis la majorité de localités de la partie nord-est du territoire centrafricain. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) décida l'envoi de troupes afin d'aider le gouvernement centrafricain à repousser les rebelles (mission FOMAC - Forces Multinationales en Afrique Centrale). Le Tchad a fourni la majeure partie des combattants intégrés dans la FOMAC. En décembre 2012, l'offensive des Sélékas a été contenue à Sibut, à une centaine de kilomètres de la capitale Bangui. Un accord entre la coalition Séléka et le gouvernement est alors signé à Libreville.

⁴ L'UFDR (Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement) et le CPJP (Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix) sont les principales composantes de la coalition Séléka. La Séléka comprend également la CPSK (Convention Patriotique pour le Salut du Kodro, Kodro signifiant pays en Sango). Deux groupes moins connus basé dans le nord du pays ont également annoncé leur appartenance à la Séléka : le FDPC (Front Démocratique du Peuple Centrafricain) et le FPR (Front Populaire pour le Redressement).



-

Mais la Séléka accusa le président Bozizé de ne pas respecter l'accord et pris Bangui le 24 Mars 2013. Le président Bozizé fuit le pays. L'un des leaders de la rébellion, Michel Djotodia, se déclare président. Lors d'un sommet régional organisé à N'Djamena (Tchad) en avril 2013, Djotodia est reconnu par ses pairs comme responsable de la transition vers l'établissement d'une nouvelle Constitution et d'un nouveau schéma institutionnel pour le pays. Nicolas Tiangaye, ancien militant pour la défense des Droits de l'Homme, devient Premier Ministre, chef d'un gouvernement dominé par la Séléka. Un Conseil National de la Transition est créé pour élaborer la nouvelle Constitution et superviser l'organisation d'élections générales avant octobre 2015. Cet objectif a été modifié lors d'un second sommet régional en janvier 2014 : la date limite pour l'organisation des élections générales est à présent février 2015.

Le gouvernement Tiangaye s'est montré incapable d'enrayer le processus de disparition totale d'un Etat déjà extrêmement faible. Le président Djotodia a annoncé en août 2013 la dissolution de la Séléka. Mais, la majorité des miliciens Séléka ne reconnait pas son autorité. Les pillages des miliciens Séléka ont continué à Bangui et dans le reste du pays. Fin 2013, les organisations humanitaires comptabilisaient 200 000 personnes déplacées dans l'ensemble du pays.

Progressivement, le conflit se durcit encore et prend la tournure communautaire d'une opposition entre communautés chrétienne et musulmane. La communauté musulmane est accusée, par les chrétiens, de collusion avec les miliciens Séléka. Des groupes d'autodéfense, les Anti-Balakas ('anti-machette' en Sango) sont créés dans tout le pays dans le but de protéger les populations des exactions des miliciens Sélékas contre les populations civiles (des rapports rendent compte de la création de groupes Anti-Balakas dans le centre du pays en septembre 2013). Cependant, ces groupes deviennent rapidement l'équivalent de milices chrétiennes et antimusulmanes. Des groupes Anti-Balakas prennent pour cible des civils musulmans en réponse aux exactions des miliciens Sélékas contre des communautés chrétiennes⁵. Des miliciens dits ex-Séléka répondent en distribuant des armes dans les communautés musulmanes. L'ex-président Bozizé et ses partisans sont également accusés par les Nations Unies de fournir un soutien aux groupes Anti-Balakas. Des soldats engagés dans les FACA sur des bases ethniques sous le régime Bozizé et d'anciens membres de la Garde Présidentielle rejoignent les groupes Anti-Balakas, pendant que des partisans de l'ex-président donnent une cohérence politique au mouvement.

Le 5 décembre, une offensive des miliciens Anti-Balakas sur Bangui est repoussée par les combattants de la Séléka. Les miliciens de la Séléka ratissent les quartiers populaires à la recherche d'éléments Anti-Balakas infiltrés: entre 800 et 1200 civils meurent au cours de l'opération. Les attaques contre les civils musulmans deviennent alors de plus en plus nombreuses sur l'ensemble du territoire. La situation est alors qualifiée de « descente vers le chaos » par les Nations Unies. La France et les Nations Unies émettent des alertes sur la possibilité d'un génocide en décembre 2013 et janvier 2014. La France décide alors du déploiement de 1200 soldats sous mandat des Nations Unies (opérations Sangaris) en appui de la MISCA (Mission internationale de soutien à la Centrafrique).

En janvier 2014, Michel Djotodia et le gouvernement démissionnent lors d'un second sommet régional sur la crise centrafricaine. Catherine Samba-Panza est désignée comme présidente pour la période de transition.

Dans les derniers jours de mars 2014, des soldats tchadiens ouvrent le feu sur des miliciens Anti-Balakas et des civils. Sous pression des protestations locales et internationales, Le Tchad retire alors les 830 soldats incorporés à la MISCA. En avril 2014, Le Conseil de Sécurité des Nations Unies autorise le déploiement de 11 800 casques bleus au sein de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation de la République Centrafricaine (MINUSCA) pour septembre 2014. La résolution 2149 des Nations Unies demande également l'organisation d'élections générales avant février 2015. Par ailleurs, le

⁵ Voir They Came to Kill: escalation of violence in the Central African Republic, Human Rights Watch, December 2013



-

premier déploiement d'une force européenne de maintien de la paix (EUFOR) est intervenu en avril 2014. Cependant, les violences continuent à faire un grand nombre de victimes sur l'ensemble du territoire centrafricain.

Selon le HCR, la moitié de la population a besoin d'une assistance humanitaire, soit 2,5 millions de personnes, dont 600 000 personnes déplacées. Plus de 350 000 personnes ont fui au Cameroun ou en République Démocratique du Congo. La majorité des musulmans ont également fuit les violences et sont partis de la partie ouest du pays pour s'établir dans la partie est contrôlée par les miliciens Séléka.

Le conflit communautaire est également considéré par un grand nombre d'observateurs comme la dernière étape de la déliquescence de l'Etat et de toute autre forme de contrat social dans la société centrafricaine⁶. Le conflit peut également être expliqué par des facteurs socio-économiques (voir le tableau 2: Sources de tension entre musulmans et chrétiens en République Centrafricaine), notamment dû à la faillite de l'Etat après des décennies de mauvaise gouvernance et de conflits de faible intensité.

Tableau 1: Principales dates de la crise centrafricaine

Date	
Décembre 2010	Réélection du Président Bozizé. Sa coalition gagne les législatives et a la majorité au Parlement (Assemblée Nationale) L'opposition et les observateurs internationaux suspectent cependant des fraudes. Le niveau de confiance de l'opinion publique sur la crédibilité du processus électoral est faible ⁷ .
Août 2012	Des groupes armés du nord-est du pays, formés principalement de combattants de confession musulmane, s'allient au sein de la Séléka (alliance en Sango, la lingua franca en Centrafrique))
Décembre 2012	La CEEAC envoie des renforts en RCA. L'offensive de la Séléka est arrêtée à Sibut à environ 100 km de la capitale Bangui.
Janvier 2013	Un accord de cessez-le-feu est signé à Libreville (Gabon). Un gouvernement d'unité nationale, dirigé par un ancien militant des Droits de l'Homme, est nommé.
Mars 2013	La Séléka prend Bangui. Le Président Bozizé est en fuite. Michel Djotodia se déclare président.
Juillet 2013	La mission de stabilisation de l'Union Africain (MISCA) prend le relai de la mission de la CEEAC (MICOPAX)
Août 2013	Michel Djotodia est désigné comme le chef des institutions de transition.
Septembre 2013	Malgré l'ordre de dissolution donné par le président Djotodia, les exactions commises par les miliciens Sélékas continuent dans tout le pays. Premiers accrochages avec les groupes Anti-Balakas. Premières attaques contre des civils musulmans.
Décembre 2013	Offensive Anti-Balakas sur Bangui, repoussée par les combattants Séléka. La répression fait entre 800 et 1200 morts parmi les civils, principalement des chrétiens. Nombreuses attaques contre des civils musulmans. La France, les Nations Unies et les ONG internationales commencent à tirer la sonnette d'alarme sur un possible génocide. Début de l'opération française Sangaris. La résolution 2127 du Conseil de Sécurité des Nations Unies autorise la MISCA et les troupes françaises à utiliser la force pour protéger les populations civiles et à agir pour la stabilisation du pays, met en place un embargo sur les armes et demande des enquêtes sur les violations des Droits de l'Homme.
Janvier 2014	Le président Djotodia et le gouvernement d'unité nationale démissionnent sous pression internationale (second sommet régional). Catherine Samba-Panza est nommée présidente de la République, en charge de conduire la transition.
Avril 2014	Une résolution des Nations Unies autorise le déploiement d'une mission de maintien de la paix en Centrafrique (MINUSCA - 11 800 soldats).
Septembre 2014	Date prévue pour le début du déploiement des casques bleus de la MINUSCA.
Février 2015	Date prévue pour les élections générales.

⁷ Enquête d'opinion : le processus électoral vu par les électeurs centrafricains, Karim Bénard-Dendé, Institut Panos Paris, Avril 2011



⁶ Source: Conflict in the Central African Republic: it's not just about religion, Liesl Louw-Vaudran, 26 février, 2014, Institute for Security Studies, Pretoria (Afrique du Sud)

Paix, institutions et Etat : tout est à reconstruire

Avant le conflit, la répartition des croyances religieuses au sein de la population centrafricaine était estimée à 15% de musulmans et 85% de non-musulmans (catholiques, protestants et animistes). Malgré le conflit, la communauté musulmane est toujours restée hétérogène. La majeure partie du ressentiment des communautés chrétiennes ciblent les personnes d'origine tchadienne et les populations originaires du nord-est du pays (préfecture de la Vakaga), notamment les Rungas et les Goulas, car la majorité des combattants centrafricains de la coalition Séléka appartiennent à ces groupes ethniques. Les membres musulmans de groupes ethniques du sud-est du pays, considéré comme purement centrafricain par la majorité de la population, sont moins ciblés parce que leur mode de vie est semblable à celui de la majorité de la population centrafricaine.

Aujourd'hui, les forces de sécurité ne contrôlent guère plus que la capitale, Bangui. Le premier redéploiement des forces de police a commencé en avril 2014. La majorité des services de l'Etat ne fonctionnent toujours pas. Par exemple, l'Etat-civil et les archives ont été détruites dans la majorité des villes et localités dans la partie est du pays. Lorsqu'elles fonctionnent, les institutions et services publics sont gérés de façon indépendante. Le gouvernement n'est pas en capacité de définir et mettre en place une politique ou une stratégie d'intervention dans les secteurs sociaux (éducation et santé notamment). Dans ces conditions, la transition et l'organisation d'élections générales en février prochain représentent un défi important pour le gouvernement et la communauté internationale.



Tableau 2: Source de tensions entre chrétiens et musulmans en République Centrafricaine⁸

Dans la période précoloniale, la population habitant sur le territoire de l'actuelle République Centrafricaine a souffert des prises d'esclaves alimentant la Traite Orientale organisées par des marchands musulmans originaires de l'actuel Tchad et de l'actuel Soudan. Les groupes ethniques de la Vakaga et du Bamingui Bangoran (nord-est de la RCA) participaient à ces activités.

Idées menant à des discriminations / Source de violence potentielle: les Musulmans sont des pillards, volant les biens des « vrais » Centrafricains. Ce sentiment s'est répandu dans la dernière décennie (2002/2014) au sein de la population non musulmane et à cause des conflits ruraux de la dernière décade impliquant les groupes armés musulmans qui formeront plus tard la Séléka, ainsi que la participation de combattants tchadiens à la rébellion menée par François Bozizé (2001/2003). Un nombre important de combattants tchadiens et soudanais a participé à ces conflits, renforçant l'idée que les musulmans centrafricains sont en fait des étrangers pillant les ressources du pays.

Pendant la période coloniale et depuis l'indépendance, le pouvoir politique est dans les mains exclusivement d'hommes politiques du sud et de l'ouest du pays. Les populations originaires du nord du pays et les populations nomades qui sont majoritairement musulmanes ont été les grandes oubliées de l'investissement public, à cause de l'extrême centralisation du pouvoir politique à Bangui et de la faiblesse de l'Etat.

Idées menant à des discriminations / Source de violence potentielle:

Les populations musulmanes du nord du pays et les éleveurs nomades se sentent discriminés, notamment dans l'accès aux services publics.

Comme ces communautés ne participaient que peu au débat social et politique, cela a renforcé, chez les Centrafricains non musulmans, l'idée selon laquelle les populations musulmanes du nord du pays et les éleveurs nomades sont des « étrangers ». Des membres des communautés musulmanes ont profité d'une proximité religieuse et ethnique avec les combattants Séléka pour limiter les pertes pendant les pillages de 2013. Cela a encore renforcé le déni de la nationalité centrafricaine aux populations musulmanes par une partie la communauté non musulmane.

L'origine tchadienne de la majorité des membres de la communauté musulmane, notamment en milieu urbain. Le Tchad a joué un rôle central dans les conflits qu'a connu le pays dans les 15 dernières années. Ce pays est accusé, par la majorité non musulmane, d'avoir joué un rôle important dans la déstabilisation de la Centrafrique (soutien à la rébellion de François Bozizé, appui à la rébellion Séléka.).

Idées menant à des discriminations / Source de violence potentielle:

Les musulmans sont « tchadiens ». Les interventions ambiguës du contingent tchadien de la MISCA ont été mal accueillies par la majorité non musulmane⁹. "Ils protègent leur compatriotes" était une idée largement répandue parmi les Centrafricains non musulmans. .

Les tensions entre les éleveurs et les agriculteurs sur les questions d'accès à la terre.

Les éleveurs sont majoritairement des Peuls nomades de confession musulmane, tandis que les agriculteurs sont presque exclusivement non musulman (chrétiens ou animistes).

Idées menant à des discriminations / Source de violence potentielle: Les musulmans sont des "envahisseurs étrangers" qui s'accaparent nos ressources.

Prédominance de membres de la communauté musulmane dans les activités d'élevage du bétail, le commerce et les services financiers informels.

Idées menant à des discriminations / Source de violence potentielle:

Perception d'un contrôle musulman sur les prix et le capital par les Centrafricains non musulmans.

Les éleveurs ont été pris pour cible depuis des décennies par les bandits à cause de leur richesse supposée (par rapport au reste de la population rurale). En effet, lorsqu'ils vendent du bétail, ils entrent en possession d'importantes liquidités, mais ne sont pas plus riches que la majorité des agriculteurs (patrimoine non circulant qui n'est pratiquement pas transformé en monnaie).

Dans les zones urbaines, un grand nombre de membres de la communauté musulmane possèdent également davantage de liquidités que les autres ménages, à cause de leurs activités de petit commerce. Cependant, la prédominance des musulmans dans les activités commerciales, de transport et de services financiers informels a en effet rendu un certain nombre de membres de la communauté musulmane riches. A la différence des riches non-musulmans, la grande majorité d'entre eux vivent dans des quartiers pauvres comme le PK 5, Miskine ou PK 12. Ils sont, par conséquent, plus accessibles et visibles, et davantage la cible des frustrations socio-économiques que d'autres classes sociales privilégiées.

⁹ Les troupes tchadiennes se sont finalement retirées de la MISCA en mars 2014.



⁸ Source : Crisis in the Central African Republic (Crise en République Centrafricaine), Alexis Arieff, Congressional Research Service, Washington, Mai 2014

4. Le secteur médiatique centrafricain

La radio reste le principal media dans un pays où le taux d'analphabétisme reste très élevé (57 % - estimation 2011). Deux tiers des personnes analphabètes sont des femmes. Le taux élevé d'analphabétisme constitue un facteur limitant pour le développement de la presse écrite et de la presse internet. Les coûts et le manque d'électricité limitent également le nombre et l'utilisation de téléviseurs : peu de personne peuvent acheter un téléviseur.

Le secteur médiatique centrafricain est aussi caractérisé par son sous-développement par rapport aux pays voisins comme le Cameroun ou la République Démocratique du Congo.

4.1. Le schéma de régulation des médias

En 1998, le parlement a adopté deux lois sur les médias avec pour objectif de réguler le secteur (loi n°98/006 sur la liberté de presse et la loi 98/005 établissant le Haut Conseil de la Communication, le régulateur public en RCA). Mais ces deux lois n'avaient pas été appliquées car le pays sombrait dans une période de conflit.

En 2005, le président Bozizé a modifié par ordonnance la loi n°98/006 et a fait publier l'Ordonnance 05.2005 du 22 février 2005 relative à la liberté de communication. Cette ordonnance est aujourd'hui le texte de base du schéma de régulation des médias en République Centrafricaine.

L'Ordonnance 05.2005 est relativement libérale si on la compare aux lois sur la liberté de presse des pays voisins. Les peines de prison ont aujourd'hui quasiment disparu du cadre légal, notamment celles encourues pour diffamation. La majorité des délits de presse, à l'exception des discours de haine, des atteintes à la sureté de l'Etat et des offenses au Chef de l'Etat ne se traitent plus au pénal. Les professionnels des médias considèrent qu'ils ont obtenu une « dépénalisation des délits de presse » avec la publication de cette ordonnance.

Cependant, les organes de régulation des médias n'ont jamais réussi à préserver et garantir la liberté de presse à cause de la faiblesse de leur positionnement institutionnel. Les autorités utilisent toujours des dispositions du Code Pénal, préférant ignorer les lois régulant les médias, afin d'exercer une pression sur les journalistes ou les mettre en prison.

Haut Conseil de la Communication (HCC): l'institution de régulation des médias

La loi 06.008 du 6 juin 2006 portant organisation et fonctionnement du Haut Conseil de la Communication (HCC) a modifié la loi 98/005.

Le HCC est une institution indépendante. Le Bureau compte 9 membres nommés par le Président de la République, l'Assemblée Nationale et les organisations professionnelles des médias (OPM – pour le secteur public et le secteur privé).

A cause des conflits et des dissensions entre professionnels des médias et le gouvernement, le HCC n'a pas été en mesure de fonctionner jusqu'en 2009. Les faibles capacités de l'institution ont été un frein au renforcement de sa crédibilité, malgré un important appui international sur la période 2011/2012 pendant et après le cycle électoral qui a renforcé le service de monitoring des médias et le service juridique. Mais le manque d'indépendance de l'institution a constitué un frein important pour sa crédibilité auprès des professionnels des médias, des organisations de la société civile et des hommes politiques puisque le HCC n'a pu assurer un accès égal aux médias aux candidats pendant le cycle électoral de 2011.



Cependant, l'assistance technique fournie par l'Institut Panos Europe a conduit l'institution à se doter d'un plan de développement ayant pour objectif de renforcer progressivement sa crédibilité institutionnelle avant les prochaines élections qui étaient, avant la crise actuelle, prévues pour 2016.

Observatoire des Médias Centrafricains: l'instance d'autorégulation

L'Observatoire des Médias Centrafricains (OMCA) a été créé en décembre 2005 à l'initiative de l'Union des Journalistes Centrafricains (UJCA), la principale organisation professionnelle. L'instance d'autorégulation ne fonctionne pas de manière optimale. Cependant, l'Ordonnance 05.2005 reconnait à l'autorégulation un rôle complémentaire à celui du HCC dans le schéma de régulation des médias. La crédibilité de l'OMCA est plus importante que celle du HCC auprès des professionnels des médias parce que l'instance d'autorégulation est considérée comme indépendante du gouvernement.

Le monitoring des médias de l'OMCA a pour objectif d'améliorer l'éthique et le professionnalisme des journalistes centrafricains. En 2012, un nouveau Code d'éthique a été publié. Les ressources de l'OMCA ne permettaient pas à l'organisation d'un monitoring des médias efficace, notamment des contenus radio. L'OMCA a bénéficié d'un appui institutionnel et d'un programme de renforcement des capacités de la part de l'Institut Panos Europe, qui ont renforcé sa crédibilité avant le début du chaos institutionnel en RCA.

En cas de violation importante du Code d'éthique et de déontologie, l'équipe de monitoring de l'OMCA produit un rapport circonstancié présenté au Bureau qui décide si le journaliste ou le média doit être convoqué pour avertissement, ou sanctionné, ou encore si le cas doit être transmis au HCC - l'institution publique de régulation des médias - si le manquement peut être également considéré comme une violation de la loi sur les médias (Ordonnance 05.2005 du 22 février 2005 relative à la liberté de communication)

Tableau 3: Schéma de régulation des médias en RCA

Code Pénal	
Code Pénal	Dispositions relatives aux insultes, à la diffamation et au discours de haine
Lois relative à la régulation du secteur médiatique	
Ordonnance 05.2005 du 22 février 2005 relative à l'exercice de la liberté de la presse	Régulant actuellement les contenus médiatiques (publication et diffusion) Quelques dispositions concernant l'accès au marché (statuts des journalistes, statuts des radios communautaires et commerciales, déclaration, accès aux fréquences, etc.)
Loi 06.008 du 6 juin 2006 portant organisation et fonctionnement du Haut Conseil de la Communication.	Définit l'organisation interne du HCC et certaines modalités de régulation publique.
Autorégulation	
Code d'éthique et de déontologie du journaliste en République Centrafricaine.	Définit des lignes directrices professionnelles sur l'éthique et la déontologie pour une autorégulation de la profession de journaliste. Code publié en Juin 2012.
Dispositions temporaires	
Directive n°001/11/HCC – 5 janvier 2011, régulation de la campagne électorale dans les médias pour les élections présidentielles et législatives de 2011.	Régulation de la campagne électorale dans les médias pour les élections présidentielles et législatives de 2010/2011
Directive n°004/11/HCC – 7 Janvier 2011, organise l'ordre de passage pour la production et la diffusion des spots des candidats pour la campagne officielle dans le secteur public – élections présidentielles de 2011.	Accès égal aux médias des candidats pendant les élections présidentielles de 2010/2011
Code de Bonne Conduite pour les acteurs politiques et sociaux.	Processus électoral de 2010/2011



4.2. Les médias centrafricains

La radio est le principal média en République Centrafricaine. L'impact de la seule chaine de télévision, TVCA, est marginal, tandis que l'impact de la presse écrite est limité aux leaders d'opinion à Bangui.

En dehors de Bangui, la population rurale a un accès limité à l'information malgré le développement important des radios communautaires ces dernières années.

Les radios

Les radios sont les médias centrafricains qui sont gérés de la manière la plus professionnelle. Les radios purement commerciales n'existent pas dans le paysage médiatique centrafricain à cause de la faiblesse du marché publicitaire: la seule radio commerciale était Tropic FM qui a suspendu ses opérations en mars 2013. Le secteur privé comprend aussi les radios communautaires et une radio privée appuyée par la communauté internationale au travers de l'ONG suisse Fondation Hirondelle, Radio Ndeke Luka.

La principale caractéristique des radios centrafricaines est qu'aucune d'entre elles est la propriété d'hommes politiques ou a été créée dans le but d'apporter un appui à des intérêts politiques, même si Radio Centrafrique, la radio publique reste un média d'Etat. La seule radio commerciale, propriété d'un politicien, était Tropic FM. Ancien homme d'affaires, le propriétaire, Alfred Poloko, a été plusieurs fois nommé conseiller du président Bozizé ou ministre de la Communication. Les opérations de son groupe médiatique ont été suspendues avec la chute de Bozizé en mars 2013.

Radio Centrafrique est la radio publique. Avant la crise, Radio Centrafrique était le seul média capable de couvrir l'ensemble du territoire 24 heures sur 24 grâce à deux émetteurs de 50 Kw (ondes courtes et ondes moyennes). La radio publique émet également en FM à Bangui. Elle produit 70% de ses contenus en Sango, la langue nationale, et 30% en français.

Gérée comme un média d'Etat, Radio Centrafrique diffuse des émissions produites par les services de communication de chaque ministère et celui de la présidence. La radio est toujours un service du Ministère de la Communication et ne bénéficie pas d'autonomie de gestion. Dans un passé récent, des acteurs politiques et sociaux critiquaient le manque de pluralisme dans les journaux et les émissions magazines de la radio publique. A côté des équipements et des archives, les ressources humaines restent le plus grand défi pour le management de Radio Centrafrique. Aucun recrutement n'a été autorisé par le gouvernement ces dix dernières années. Par exemple, seul 6 employés à temps plein travaillent à la production de reportages et de magazines d'information (Direction de l'Information) 10. La majeure partie des employés à temps plein est proche de la retraite. Les pigistes sont le plus souvent employés comme permanents, mais touchent un salaire extrêmement bas, puisque aucun recrutement n'a officiellement été autorisé. La majorité de ces employés pigistes n'ont pas reçu de formation de base en journalisme.

La Radio rurale est un service spécifique de Radio Centrafrique qui a pour vocation de produire des contenus ciblant le public habitant en zones rurales et de fournir à la rédaction centrale des informations en provenance des 11 provinces que compte le pays.

Radio Ndeke Luka est gérée par la Fondation Ndeke Luka, association de droit centrafricain appuyée par l'ONG Suisse, Fondation Hirondelle, avec le soutien des bailleurs internationaux. Radio Ndeke Luka diffuse en FM sur Bangui, Bouar et Bambari, et deux heures par jour en ondes courtes grâce à un accord avec Radio ICDI, qui est basée à Boali à 90 kilomètres au nord de Bangui.

¹⁰ Voir Radio Centrafrique: Institutional and Technical Assessment – May 2014, Karim Bénard-Dendé, Internews, Juin 2014



Les radios communautaires

Les plus anciennes radios communautaires ont été créée spar l'église catholique dans les années 1990, puis par des mouvements protestants dans les zones rurales et urbaines. La plupart d'entre elles sont membres de l'Association des Radios Communautaires de Centrafrique (ARC Centrafrique)¹¹, créée en 2009 à partir de l'Association des Médias Catholiques : toutes les radios communautaires existantes rejoignirent alors l'organisation. Cependant, il n'existe pas de radios purement confessionnelles en RCA : toutes les radios créées par des mouvements religieux revendiquent un objectif d'information des membres de la communauté par la production de journaux et de magazines d'information.

La grande majorité des radios communautaires laïques a été créée dans le cadre de programmes d'aide internationale dans les années 1990, notamment celui mis en œuvre par l'Organisation Internationale de la Francophonie¹².

Grâce au soutien important de l'Union Européenne, RFI Planète Radio a apporté un appui au développement des radios communautaires en Centrafrique à partir de la fin des années 1990 et l'Institut Panos Europe a soutenu le développement institutionnel de l'ARC-Centrafrique. Les organisations internationales, notamment les agences des Nations Unies, ont coopéré avec l'ARC-Centrafrique pour produire de façon collaborative des contenus diffusés simultanément dans tout le pays au travers des radios communautaires membres (les « synergies »). Depuis le début de la crise en 2013, des organisations internationales (Fondation Hirondelle, Search for Common Ground, RFI Planète Radio, Free Press Unlimited et Internews) fournissent un appui au radios communautaires en coopérant avec l'ARC-Centrafrique.

Les radios communautaires sont relativement peu nombreuses (16 en 2009, 21 en 2012 avant la crise actuelle) et elles ne sont liées à des intérêts politiques. De plus, en dehors de Bangui, les localités de province sont petites : un chef-lieu de préfecture compte moins de 50 000 habitants, à l'exception de Berbérati. Dans tout le pays, environ 80 employés travaillaient dans les radios communautaires et devaient suivre des formations. Les premières radios communautaires, notamment celles qui sont situées en milieu rural, ont reçu un soutien par radio relativement important pour renforcer leurs capacités (technique et en journalisme), malgré le manque de financement des programmes de développement des médias en RCA. Cela explique en partie l'indépendance et le relatif professionnalisme des radios communautaires les plus anciennes. Par exemple, les journalistes qui travaillent pour des radios communautaires situées en dehors de Bangui ont été prises pour cible par les autorités locales à cause de leur indépendance dans les processus électoraux de 2010/2011. En octobre 2010, l'ARC-Centrafrique publiait un communiqué de presse pour attirer l'attention du gouvernement et de la société civile sur ces dérives¹³.

RFI et BBC Africa émettent en FM à Bangui. RFI est cependant le seul média international réellement populaire en Centrafrique.

¹³ http://www.journal-des-elections.net/elections-rca-2011/republique_centrafricaine/2010/10/pressions-sur-les-radios-communautaires-en-province/



¹¹ http://www.arc-radios-communautaires.net

¹² Ces radios ont été appuyées par l'Eglise catholique à la fin du programme de l'OIF.

Tableau 4: Radios basées en Centrafrique et leur situation opérationnelle à fin mai 2014

Radio du secteur public

Radio Centrafrique

Radio privées commerciales

Tropic FM (opérations suspendues)

Radio Ndeke Luka (Fondation Hirondelle fournit encore plus de la moitié de son budget de fonctionnement)

Radios communautaires/associative

Membres de l'ARC - Centrafrique

Radio Notre Dame (Bangui – Eglise Catholique);

Radio Néhémie (Bangui – protestant – activité suspendue en mai 2014)

ESCA, Voix de la grâce (Bangui – protestant – non opérationnelle)

Voix de la Paix (Bangui – Musulmane – non opérationnelle)

Kuli Ndunga (Nola)

Zoukpana (Berberati)

Maïgaro (Bouar)

Siriri (Bouar - Catholique) (http://www.radiosiriri.org/)

Maria Béafrika (Bossangoa – Catholique - non opérationnelle);

Songo de (M'Baïki – non opérationnelle)

Linga FM (Bambari - non opérationnelle)

Be Oko (Bambari - Catholique)

Linga FM (Bangui – non opérationnelle mais diffuse de la musique)

Radio ICDI (Boali, appuyée par l'ONG américaine ICDI)

Non-membre de l'ARC-Centrafrique, mais ont demandé leur adhésion :

Partie est du pays (zones affectées par la LRA):

Radio Zereda (Obo)

Radio Yata (Birao - non opérationnelle)

Voix de Kaga (Kaga Bandoro – non opérationnelle)

Radio Magbadja (Alindao)

Radio Mbari (Bangassou – non opérationnelle);

Radio Adnidussa (Mboki)

Radio Berassa (Zémio)

Radio Anissa (Rafaï)

Radio Yemusse (Djema)

Autres parties du pays :

Voix de la Pende (Paoua – non opérationnelle)

Voix de l'Ouham (Bossangoa)

Evangile et développement (Berberati – Catholique – doit commencer à diffuser avant fin 2014)

Radio Kota Gira (Damara – doit commencer à diffuser avant fin 2014)

Radio Life (Bimbo – doit commencer à diffuser avant fin 2014)

Radio Maria (Bimbo – Catholique – non opérationnelle)

Radio Ndjoku (Bayanga – doit commencer à diffuser avant fin 2014)

Radios communautaires qui n'ont pas demandé leur adhésion à l'ARC Centrafrique:

Radio Barangbake (Bria)

La télévision

Créée en 1974, Télé Centrafrique (TVCA) est le diffuseur public. Son équipement est obsolète. La zone de couverture de TVCA est limitée à Bangui : le premier de deux émetteurs dont disposent TVCA (2 kW) est en panne tandis que le second (1 kW) ne délivre que 200 W à cause de problèmes de maintenance.

Jusqu'en 2003, TVCA a bénéficié d'une assistance technique française continue. En 2011, TVCA a signé un accord avec le télédiffuseur chinois, Startimes, afin de pouvoir être disponible par satellite. Cependant, ce partenariat a été critiqué : Albert Poloko, alors Ministre de la Communication, était également actionnaire de la filiale locale de Startimes. Dans le même temps, aucune politique



d'amélioration de la production de contenu (équipement, plan de formation, etc.) n'avait été élaboré par le gouvernement. Albert Poloko était également le propriétaire de Tropic TV, une chaine commerciale. Il a obtenu la licence d'exploitation en 2007. Cependant, l'entreprise n'a jamais disposé des ressources suffisantes pour produire des contenus. Tropic TV diffusait uniquement de la musique jusqu'à sa fermeture en mars 2013 lorsque les milices Séléka ont pris Bangui.

TVCA est gérée comme un média d'Etat et diffuse le plus souvent des reportages sur les activités gouvernementales.

La grande majorité des ménages centrafricains ne peut s'offrir un téléviseur. Les ménages les plus aisés qui possèdent un téléviseur regardent des programmes (actualités internationales et divertissements) diffusés sur des chaines de télévision étrangères disponibles sur le satellite (Canal Plus, Startimes, DSTV). Dans les quartiers pauvres de Bangui et dans les petites localités, de petites échoppes équipées de décodeurs et d'abonnements à un système de télévision payante fournissent un accès bon marché à des programmes de divertissement : films et matches de football.

La presse écrite (y compris presse sur internet)

La presse écrite a commencé à se développer avec le mouvement de démocratisation des pays francophones d'Afrique à la fin de la Guerre Froide dans les années 1990. Cependant, la presse écrite est toujours resté faible et peu professionnelle à cause de :

- Un marché limité: La majorité des ménages centrafricains ne peut acheter tous les jours un journal à 300 FCA (0,6 USD). Le marché publicitaire est très réduit : les budgets d'investissement sont concentrés sur le média radio. L'investissement publicitaire se concentre également sur l'organisation d'évènements et le branding. La pérennité économique des journaux dépend du paiement de "frais de transport", sorte d'honoraires payés aux journalistes ou propriétaire d'un média pour publier un reportage.
- De coûts de production élevés: Il n'existe pas d'imprimerie professionnelle en RCA ou d'imprimante offset. Les journaux sont imprimés et copiés sur des photocopieurs. Selon une étude datant de 2005, le coût par unité est de 180 FCFA (0,36 USD). Les salaires des journalistes ne peuvent donc être payés à partir des ressources financières de l'entreprise médiatique. Les journalistes de presse écrite sont donc souvent plus fragiles face à la corruption que les journalistes de radio et de télévision.
- Un manqué de compétences des ressources humaines: Travailler dans la presse écrite représente une situation précaire et peu enviable. La majeure partie des journalistes les plus compétents ont tendance à travailler dans les radios. La plupart des journalistes travaillant pour les journaux n'ont aucune formation en journalisme.
- Un contenu politisé et de mauvaise qualité: La méthode la plus facile et rapide de trouver les ressources financières nécessaires à la survie du journal est de vendre des articles à des hommes politiques ou d'être appuyé par des intérêts politiques. Le journalisme d'opinion est, par ailleurs, au centre de la presse écrite centrafricaine. Cependant, par opportunisme, aucun journal n'a de ligne éditoriale claire, à l'exception du Démocrate, proche du Rassemblement Démocratique Centrafricain. Le plus souvent, un homme politique n'appuie un journal que sur une courte période de temps.

Comme les perspectives professionnelles sont plus qu'incertaines lorsque l'on travaille comme journaliste de presse écrite, l'objectif professionnel d'une grande partie des journalistes de presse écrite est d'être connu et remarqué. Le but peut être d'être engagé comme conseiller en communication d'un politicien influent ou dans un service de communication d'un ministère ou encore dans la presse présidentielle.

Les principaux quotidiens sont le Citoyen et le Confident, qui ressemblent à de petites entreprises artisanales. Les autres journaux principaux sont publiés sans disposer de bureaux : l'Hirondelle, le



Démocrate, le Peuple et Médias Plus. Cependant, l'impact de la presse écrite sur les décideurs publics reste important. Les revues de presse participent souvent aux tranches d'information des principales radios.

La diffusion de la majorité des titres de presse écrite - oscillant entre 100 et 1000 exemplaires pour le Citoyen et le Confident - est limitée au centre-ville de Bangui et cible prioritairement les leaders d'opinion.

En raison des conditions socio-économiques en RCA, les sites internet d'information ciblent uniquement les classes moyennes éduquées et la diaspora. Gérée par des journalistes non professionnels, la plupart d'entre eux sont des blogs qui relaient indifféremment des informations ou des rumeurs. Seuls les sites de l'ACAP et du RJDH produisent des contenus de grande qualité, spécifiquement dédiés à une audience sur internet. Radio Ndeke Luka dispose également d'un site internet qui fournit un contenu de haute qualité en relation avec les reportages et magazines produits par ses journalistes.

L'Agence Centrafricaine de Presse (ACAP) est l'agence de presse gouvernemental. Créée en 1960, l'ACAP commence à produire des dépêches dans les années 1970. Cependant, le gouvernement n'a jamais fourni les ressources financières et humaines pour développer ses activités. Aujourd'hui, l'agence produit des dépêches le plus souvent sur les activités gouvernementales, également publiées sur son site internet: www.acap-cf.info . Les dépêches produites par l'ACAP constituent le contenu écrit de la façon la plus professionnelle dans la presse écrite centrafricaine (en dehors des médias soutenus par des bailleurs internationaux).

Créé en 2010, le site du Réseau des Journalistes pour les Droit de l'Homme (RJDH), www.rjdh-rca.net, est le site qui produit le plus d'articles originaux¹⁴ dans le paysage médiatique centrafricain: une cinquantaine d'articles sont publiés chaque semaine. Un réseau de correspondants permet de recueillir des informations en province, ce qui en fait le site d'information le plus complet. Sa ligne éditoriale qui a pour objectif de traiter l'information en lui donnant une utilité pour la défense des droits humains lui donne la possibilité de traiter un grand nombre de sujets. Le RJDH reçoit un appui important d'Internews: les journalistes du RJDH bénéficient d'un appui technique, notamment en termes d'accompagnement quotidien de la rédaction, qui garantit une amélioration constante de la qualité éditoriale du site. Le RJDH a commencé à produire des émissions radio diffusées sur les médias partenaires en mai 2014. Le site propose un contenu internet d'une qualité éditoriale qui n'a pas son équivalent dans la presse internet centrafricaine.

4.3. Les organisations professionnelles des médias (OPM)

Les principales organisations professionnelles des médias (OPM) ont été structurées dans la dernière décennie¹⁵. L'UJCA (Union des Journalistes de Centrafrique), OMCA, ARC-Centrafrique (Association des Radios Communautaires), MPJ (Maison de la Presse des Journalistes) et l'AFPC (Association des Femmes Professionnelles de la Communication) sont les principales OPM. Le REMASTP/CA (Réseau des Médias Africains contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, section Centrafrique) et le RJDH (Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme) sont des associations de journalistes produisant un contenu médiatique de haute qualité.

La majorité de ces associations sont fragiles parce qu'elles ne reposent que sur un ou deux individus, qui ont développé des compétences en gestion de projet.

¹⁵ Pour une histoire de la structuration des OPM centrafricaines, voir Centrafrique : état des lieux du Secteur Médias, Pascal Chirhalwirwa, Simon Pierre N'Douba, Pierre Martinot, Institut Panos Europe, Janvier 2014



¹⁴ En effet, un grand nombre de site d'information centrafricains ne sont essentiellement que des agrégateurs de contenu.

Tableau 5: Principales organisations professionnelles des médias (OPM)

UJCA	Union des Journalistes de Centrafrique UJCA est à la fois un syndicat de journalistes et une association de défense de la liberté de la presse. L'UJCA est la plus ancienne OPM et a été un élément clé de la structuration du secteur médiatique : l'OMCA et la MPJ ont été créés dans le cadre de projets de l'UJCA.
ОМСА	Observatoire des Média en Centrafrique Instance d'autorégulation (voir page 17) http://omcarca.wordpress.com
ARC - Centrafrique	Association des Radios Communautaires Créée en 2009. Fournit des services d'assistance technique et de formation aux radios communautaires membre ou non membres http://www.arc-radios-communautaires.net
МРЈ	Maison de la Presse et des Journalistes Fournit des services d'hébergement aux journaux, des services de formation et des services de location de bureau aux principales OPM (UJCA, OMCA, AFPC). L'ARC-Centrafrique souhaite agrandir le bâtiment actuel et y loger son siège, un studio et un centre de formation. http://mpjournalistes.wordpress.com
AFPC	Association des Femmes Professionnelles de la Communication . Travaille sur les problèmes de genre dans le secteur médiatique et sur les discriminations dans la société au travers d'actions dans les médias de masse. http://rcaafpc.wordpress.com
REMATSP	Réseau des Médias Africains contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, section de Centrafrique. Journalisme santé sur les questions de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. http://remastp.wordpress.com
RJDH	Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme . Produit une information fiable avec un focus sur les droits humains sur son site internet et, depuis mai 2014, au travers de programmes radio diffusés par les médias partenaires. http://www.rjdh-rca.net



5. Les médias centrafricains face à la crise

Les problèmes de sécurité, les pillages et le plongeon des rentrées publicitaires ont affecté l'ensemble des médias centrafricains de manières parfois différentes. Depuis mars 2013, la capacité générale de production de contenu médiatique baisse continuellement.

5.1. Impact de la situation sécuritaire

Depuis le début des accrochages et batailles entre Séléka et FACA dans la seconde partie de 2012, l'insécurité s'est étendue à l'ensemble du pays et a eu un effet direct sur le travail des journalistes centrafricains.

Les radios ont progressivement fermé les unes après les autres dans l'ensemble du territoire. La majorité des radios toujours opérationnelles en milieu rural est situé dans des régions où les problèmes de sécurité restent limités (partie ouest du pays). D'autre radios bénéficient d'une protection internationale par l'appui technique qu'elles reçoivent, notamment dans la partie sud-est du pays.

Dans les zones de conflit, les journalistes ont un accès limité aux victimes, en particulier les victimes musulmanes. Comme les journalistes sont majoritairement chrétiens, la plupart considèrent avoir un accès limité aux zones contrôlées par la Séléka, notamment dans la partie ouest du pays dans lesquelles la tension est palpable (Bangui, Boda¹⁶).

Les journalistes indépendants sont menacés, notamment ceux travaillant pour Radio Ndeke Luka, qui est considérée comme le média le plus indépendant en RCA. Cependant, les miliciens de la Séléka ont pris également position dans les locaux de Radio Centrafrique pendant plusieurs mois pour la défense d'un centre stratégique du pouvoir politique, mais aussi pour contrôler le travail des journalistes, employés de la radio publique. Les journalistes travaillant en radio sont particulièrement pris pour cible. En effet, la radio est le média le plus populaire et les journalistes doivent aller sur le terrain pour élaborer leurs reportages.

5.2. Situation des radios

Depuis le début du conflit, les pillages orchestrés par les combattants Séléka puis par les miliciens Anti-Balakas ont conduit à la fermeture de près d'un tiers des radios communautaires dans l'ensemble du pays. Internews et OCHA ont élaboré une carte qui présente la situation opérationnelle et la couverture des radios centrafricaines en mars 2014. Depuis lors, Radio ESCA et Radio Nehemie, une importante radio communautaire d'obédience protestante émettant en FM à Bangui, ont suspendu temporairement leurs opérations en mai 2014.

La seule radio communautaire appartenant à la communauté musulmane, Voix de la Paix, émettant en FM à Bangui, a suspendu ses opérations depuis décembre 2013. Cependant, les professionnels s'attendent à ce que la radio recommence à émettre avant la fin du l'année.

Les radios souffrent également de la baisse des revenus publicitaires. La plupart d'entre elles ont été victimes de pillages depuis le début de la crise. Leur capacité de production a été sévèrement réduite. Par exemple, Radio Centrafrique ne peut diffuser que 70% de sa grille normale.

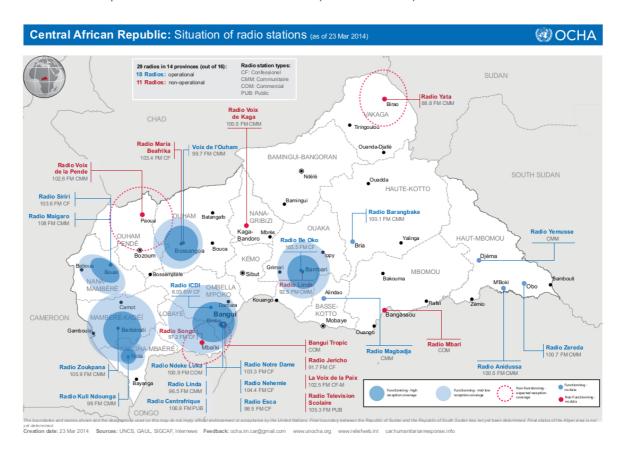
¹⁶ Plusieurs milliers de musulmans vivent à Boda (Lobaye) encerclés par des miliciens Anti-Balaka.



A l'exception de Radio Ndeke Luka, les radios ne diffusent pas leur programme selon l'agenda prévu par leur grille de programme à cause de:

- La désorganisation de la production due au manque de ressources humaines et au manque d'équipements.
- La réduction du nombre d'employés due au manque de ressources financières et au fait que de nombreux journalistes quittent les entreprises médiatiques centrafricaines pour travailler pour de meilleurs salaires dans les ONG internationales. Il s'agit d'un mouvement normal et commun à l'ensemble des interventions humanitaires d'ampleur importante dans des pays caractérisés par un manque de main d'œuvre éduquée.

Carte 1: Situation opérationnel des radios centrafricaines (au 23 mars 2014)



5.3. Presse écrite (y compris presse internet et réseaux sociaux)

La presse écrite souffre de l'effondrement du marché publicitaire. La part des communiqués, d'infos commerciales non signalées et d'articles pris dans la presse internationale, dans le contenu des journaux a, par conséquent, fortement augmenté depuis mars 2013.

Le conflit n'a eu aucun impact sur la presse internet puisque la majeure partie des sites internet sont hébergés et gérés à l'étranger. Cependant, on constate une augmentation rapide des échanges d'information sur les réseaux sociaux depuis mars 2013, notamment sur Facebook. Il s'agit à présent d'une source d'information importante pour les journalistes centrafricains. Le développement des réseaux internet mobiles dans les dernières années a rendu accessible ce type d'informations à la population éduquée de Bangui.



5.4. Régulation des médias

Le Haut Conseil de la Communication de transition (HCCT) a été la dernière institution de transition à être installée par le gouvernement en mai 2014. Jean-Michel Pouambi, ancien journaliste de Radio Ndeke Luka et ancien membre du cabinet du Ministère de la Communication, a été désigné comme président de l'institution le 26 mai 2014, et le bureau créé. Les neuf membres du bureau ont été désignés le 20 mai, notamment Pauline Guérengendo and Pierre Débato II, respectivement ancienne directrice générale de Radio Centrafrique et Président de l'OMCA.

Les bureaux du HCC, situés dans l'enceinte du Ministère des Affaires Etrangères, ont été pillés. Le HCCT ne sera pas donc pas en capacité de fonctionner avant plusieurs mois. Renouveler l'équipement du régulateur des médias pourrait ne pas constituer une priorité du gouvernement, Le HCCT risque donc ne pas avoir assez de ressources pour rétablir le système de régulation des médias.

La crédibilité institutionnelle du précédent HCC était faible: absence de système de monitoring des médias fiable, absence de publication des rapports de monitoring, manque d'indépendance, et manque de réactivité en cas de violations importantes, à l'exception de certains cas de diffamations supposées contre des membres du gouvernement ou le chef de l'Etat.

Les capacités institutionnelles de l'instance d'autorégulation des médias - l'OMCA - bien qu'assez faibles, n'ont pas trop souffert du conflit. Jusqu'à présent, les réactions du Bureau de l'OMCA à des violations flagrantes ont été peu nombreuses.

Pour conclure, le schéma de régulation des médias existe, mais il n'est aujourd'hui pas en capacité de réguler efficacement la production de contenus médiatiques en Centrafrique.



6. Principaux résultats de l'exercice spécifique de monitoring des médias effectué par l'OMCA

L'équipe de monitoring de l'OMCA a mis en œuvre cet exercice spécifique de monitoring de médias avec l'assistance technique d'Internews du 19 avril au 18 mai 2014.

6.1. Méthodologie

Internews a renforcé les capacités de monitoring des médias de l'OMCA en collaboration avec l'Institut Panos Europe, en mettant l'accent sur le traitement des actualités relatives au conflit actuel par les journalistes centrafricains. L'Institut Panos Europe appuie en effet les processus de renforcement des capacités de l'instance d'autorégulation depuis 2012¹⁷. L'objectif d'Internews est également de rendre disponible à la communauté humanitaire une étude de base sur les types d'informations produites pendant le conflit intercommunautaire afin d'élaborer des stratégies d'intervention efficaces dans ce contexte d'urgence.

Un appui aux seules capacités de monitoring des médias fonctionnant aujourd'hui en RCA

Le Haut Conseil à la Communication ne fonctionnant plus et le HCC de transition (HCCT) n'ayant pas encore créé par les autorités de transition à la date de cette étude, seule l'équipe de monitoring de l'OMCA a été capable aujourd'hui de mettre en place un système de monitoring des médias. L'équipe de monitoring de l'OMCA a reçu un appui en équipements et ses ressources humaines ont été renforcées (3 analystes supplémentaires ont été ajoutés aux 3 analystes permanents de l'OMCA).

Par ailleurs, l'OMCA est l'instance d'autorégulation, une association professionnelle neutre et indépendante.

Le Code d'Ethique et de Déontologie publié par l'OMCA comprend des dispositions sur les discours de haine, les insultes et la diffamation, violations qui sont également passibles de poursuites pénales dans le schéma de régulation des médias en RCA. Le cadre légal de régulation des médias donne à l'OMCA la possibilité de transmettre les cas susceptibles de poursuites pénales au régulateur public. La loi lui reconnait donc un rôle spécifique dans le schéma de régulation des médias.

Cet exercice spécifique de monitoring des médias constitue également une opportunité pour l'OMCA de renforcer sa crédibilité auprès du gouvernement, de la société civile et des professionnels des médias.

Echantillon de médias monitorés et programmes ciblés

Six radios émettant à Bangui, 4 sites internet d'information et 6 quotidiens ont été monitorés par l'équipe des 6 analystes de l'OMCA. Cependant, l'équipe a inclus dans l'échantillon tout contenu pouvant comporter des manquements potentiels. Si le titre d'un article dans un quotidien ne faisant pas partie de l'échantillon indiquait une possible violation du Code d'éthique, l'équipe de monitoring de l'OMCA a alors analysé l'article.

Les sites internet Centrafrique Presse et Journal de Bangui ont été ajoutés à l'échantillon au 4 mai 2014. En effet, l'équipe de monitoring des médias a considéré que leur impact sur les leaders

¹⁷ Projet MID (« Médias Indépendants pour consolider la Démocratie »), financé par la France et l'Union Européenne.



d'opinion était important. Cependant, le contenu publié sur les sites internet d'information en provenance d'autres sites n'a pas été inclus dans l'échantillon pour limiter le volume de données à traiter

Média		Nombre d'heures de programmes monitorés par l'équipe d'analystes de l'OMCA
Radio Centrafrique	Radio publique	53
Radio Ndeke Luka	Radio privée fonctionnant grâce à l'appui de la communauté internationale au travers de la Fondation Hirondelle	133
Radio Notre Dame	Radio communautaire (catholique)	44
Radio Néhémie	Radio communautaire (protestant)	18
Linga FM	Radio associative	0
Radio ESCA	Radio communautaire (protestant)	0
	TOTAL (Nombre d'heures de programmes monitorés par l'équipe d'analystes de l'OMCA, non inclus les rediffusions) :	248
Presse écrite (et internet)		Nombre d'articles
ACAP (site internet)	Agence de presse publique	43
Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme (RJDH)	Association de journalistes, appuyée par Internews	212
Centrafrique Presse – blog	Blog d'information	35
•	Blog d'information Site d'information	35 16
blog	·	
blog Journal de Bangui	Site d'information	16
Journal de Bangui Le Confident	Site d'information Quotidien – presse écrite	16 75
Journal de Bangui Le Confident Le Citoyen	Site d'information Quotidien – presse écrite Quotidien – presse écrite	16 75 68
Journal de Bangui Le Confident Le Citoyen L'Hirondelle	Site d'information Quotidien – presse écrite Quotidien – presse écrite Quotidien – presse écrite	16 75 68 58
Journal de Bangui Le Confident Le Citoyen L'Hirondelle Le Peuple	Site d'information Quotidien – presse écrite	16 75 68 58 64

Les articles et reportages ciblés par les analystes et mis dans l'échantillon sont les suivants:

- Tous les articles traitant des sujets politiques et sociaux ;
- Radio: éditions des journaux du matin, de la mi-journée et du soir;
- Magazines, émissions de débat et traitant des sujets politiques et sociaux.

Pendant la période de monitoring des médias, 248 heures de programmation d'information et 448 articles (presse écrite, y inclus internet) ont été analysés par l'équipe de monitoring de l'OMCA. L'ensemble des données a été archivé.

Dans les radios, la majorité des contenus d'information est produit le matin et diffusé dans l'édition du journal de la mi-journée pour la première fois. Les reportages sur les évènements importants qui se produisent plus tard dans la journée sont ajoutés dans l'édition du soir ou dans l'édition du matin.

Trois questionnaires ont été élaborés (presse écrite, journaux radios, autres programmes radios). Ces questionnaires sont centrés sur le traitement des actualités relatives au conflit, notamment sur :

- Enregistrement et analyse des discours de haine;
- Enregistrement et analyse du vocabulaire discriminatoire ;
- Equilibre dans l'accès au média des acteurs politiques et des différentes communautés ;



• Sensibilité au conflit dans le traitement de l'information par les journalistes et journalisme de paix (recherche des solutions au conflit et attention aux initiatives de résolution du conflit.)

Les chiffres présentés dans ces résultats sont calculés à partir des données entrées dans la base de données par l'équipe de monitoring de l'OMCA. Un autre questionnaire plus simple a été élaboré pour appuyer la création d'un système de monitoring plus efficient pour l'OMCA dans le cadre de son mandat normal.

Ces résultats sont présentés à la fois pour la presse écrite et pour les contenus produits et diffusés par les radios.

Limites du schéma de monitoring

A l'exception de Radio Ndeke Luka, les programmes des radios ne sont pas toujours diffusés en respectant la grille de programmes, ce qui rend l'exercice de monitoring difficile. Pendant la période de monitoring, Linga FM n'a pas repris la diffusion des journaux, des magazines et émissions de débats prévus dans sa grille. La seule station de radio appartenant à la communauté musulmane (Radio Ama-Voix de la Paix) n'a pas encore recommencé à émettre. Cependant, les professionnels des médias s'attendent à ce que Radio Voix de la Paix reprenne ses émissions avant la fin du mois de juin.

L'échantillon ne comprend pas les médias basés en dehors de Bangui, ce qui est une limite importante à l'exercice, notamment pour les régions où les tensions entre les communautés sont importantes.

Les six analystes de l'équipe de monitoring de l'OMCA étaient de jeunes journalistes, encadrés par un coordonnateur expérimenté, qui est en temps normal analyste au sein du HCC et spécifiquement mis à disposition par Internews auprès de l'OMCA. L'ensemble des analystes sont des journalistes de radio. Le coordonnateur était auparavant un journaliste de presse écrite. Tous les analystes ont effectué leur stage dans des radios de Bangui (Radio Ndeke Luka, Radio ESCA, par exemple.) Cependant pour des raison d'objectivité, aucun analyste n'a eu la charge de monitorer un média dans lequel il a travaillé ou effectué un stage.

Deux sessions de formation organisées par un expert d'Internews sur le journalisme sensible au conflit ont permis d'harmoniser les définitions. (Discours de haine, diffamation, crédibilité des sources, identification des sources, affirmations non étayées, etc.)

L'étroitesse du secteur médiatique centrafricain conduit les différentes générations de journalistes à tisser des relations d'amitié forte. Tous appartiennent à la communauté chrétienne, de même que les analystes de l'équipe de monitoring de l'OMCA. Cependant, cela ne semble pas avoir eu un impact sur leur jugement.

Autre limite, l'exercice de monitoring des médias a été annoncé par Internews aux autres partenaires au développement intervenant sur le secteur médiatique centrafricain. Les liens d'amitié des analystes ont également permis à l'information de circuler dans l'ensemble des rédactions. Il est donc nécessaire de signaler que le fait qu'un grand nombre de journalistes ait l'information de l'organisation d'un monitoring des médias pendant un mois a pu avoir une influence sur les résultats présentés dans ce document.

6.2. La production de contenus d'information par les médias centrafricains

Les données collectées par l'équipe de monitoring de l'OMCA montrent que la production de contenus médiatique est centrée sur l'information (50% des grilles officielles de programme). Ces données donnent également des informations sur les questions de genre dans le secteur médiatique centrafricain.

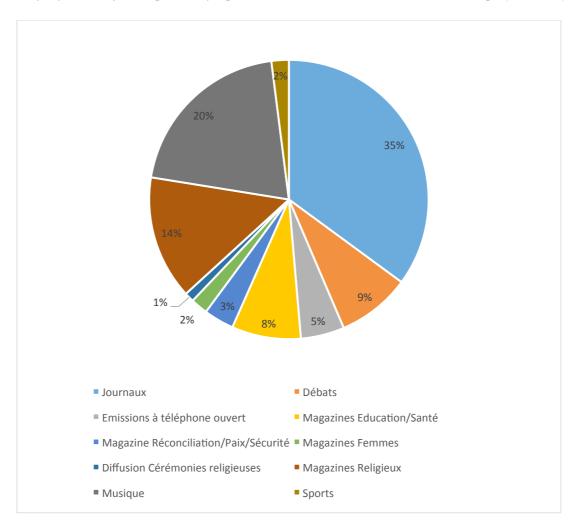


Quatre rapports hebdomadaires ont été publiés par l'OMCA avec l'appui d'Internews et de l'Institut Panos Europe pendant la période¹⁸.

Programmes radio

Sur les 6 radios monitorées pendant la période (19 avril au 18 mai), les journaux et autres contenus d'information représentent 40% du contenu dans les grilles officielles de programme. Les émissions religieuses représentent 14% des grilles : la majorité des radios communautaires centrafricaines sont à l'origine confessionnelles. Cependant, la part des programmes religieux dans les radios ayant une ligne éditoriale laïque est comparable aux proportions enregistrées dans les radiodiffuseurs de pays fortement attachés à la laïcité comme la France. Les programmes de divertissement représentent 50% des grilles de programmes. La majeure partie des programmes de divertissement se compose de programmes musicaux ou de diffusion de musique (49%). Les émissions sur le sport et le théâtre parlé prennent peu de place dans les grilles à cause de leurs coûts de production importants. La musique est très présente sur les antennes car les radios ne paient pas les droits de diffusion aux producteurs de musique. Cependant, les sports de théâtre parlé humoristique sont très populaires.





 $^{^{18}}$ Les 4 rapports hebdomadaires sont disponibles sur: http://omcarca.wordpress.com



Les journaux représentent 23% des grilles de programmes des 6 radios monitorées pendant la période. La situation de conflit a eu une influence directe sur la nature des sujets traités dans les contenus d'information qui se concentrent sur:

- Le conflit (plus d'un tiers du contenu d'information) mais pas sur les initiatives locales de résolution des conflits (2,6%)
- Sur l'actualité politique (un tiers du contenu d'information). Les questions liées à la situation sécuritaire constituent le sujet principal lorsque les besoins essentiels de la population sont traités ou évoqués. Les besoins sociaux (sécurité alimentaire, santé ou éducation) ne semblent pas constituer une priorité pour l'instant.

Religion 6,3% Médias 7,0% Justice 1,5% Etat de droit (hors sécurité) 0,9% Santé 5,5% Education 3,1% L'économie et les revenus des ménages 2,2% Les questions de sécurité alimentaire 2,1% Condition de vie des populations 3,9% Situation des personnes déplacées 3,1% Réconciliation/actions positives 13,9% Les guestions communautaires et la cohésion 5,5% Les exactions dues aux conflits communautaires 3,3% Affrontements entre les bélligérants 1,0% Les questions de sécurité 23,1% Politique et les futures élections 10,3% Les institutions et l'ordre constitutionnel 7.4% 0,0% 5,0% 10,0% 15,0% 20,0% 25,0%

Graphique 2: Sujets traités dans les journaux et magazines diffusés par les radios

Une information centrée sur les questions locales et nationales

Les médias centrafricains se concentrent sur un rôle de fournisseurs d'informations locales et nationales. Il est considéré que les actualités internationales sont déjà fournies par les médias internationaux tels que Radio France Internationale, qui émet en FM à Bangui, et en ondes courtes.



Radio Presse écrite

Graphique 3: Proportion des nouvelles locales, nationales et internationales dans les journaux et magazines et émissions de débat diffusés sur les radios centrafricaines

Questions de genre dans le secteur médiatique

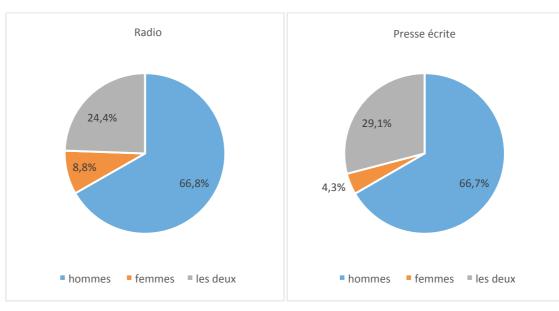
La proportion de femmes journalistes produisant du contenu d'information est significativement différente dans la presse écrite et dans les radios. Les femmes journalistes représentent 1% de auteurs identifiés dans les articles de presse écrite ne traitant pas de sujets de divertissement. Cependant, 17% des auteurs d'articles de presse n'ont pas été identifiés : un grand nombre d'articles ne sont pas signés ou sont signés sous un pseudonyme facile à repérer (les pseudonymes sont souvent des noms français ou nord-américains).

En radio, 38% des contenus d'information sont produits par des femmes : un taux élevé si on considère les discriminations dont sont victimes les femmes centrafricaines dans le domaine de



l'éducation et dans le monde professionnel¹⁹. Cependant, la proportion de femmes qui constituent des sources d'information dans les reportages reste faible. Comme les personnes sources d'information dans les articles et reportages de presse sont souvent des décideurs publics, des hommes politiques, des hommes d'affaires ou des leaders de la société civile, les contenus médiatiques reproduisent les discriminations sociales dont sont victimes les femmes.

Graphique 4: Personnes ressources dans les contenus d'information diffusés sur les radios centrafricaines et en presse écrite



Les magazines dédiés aux questions de genre représentent moins d'1% des grilles de programmes des radios. Le système de monitoring de l'OMCA ne fournit pas d'éléments supplémentaires sur les questions de sensibilité au genre des contenus médiatiques produit par les journalistes centrafricains.

Cependant, des études ont démontré le lien entre le nombre de femmes travaillant dans des postes d'encadrement dans les entreprises médiatiques et la sensibilité au genre des contenus d'information produits par les médias (corrélation entre la présence de femmes dans les postes d'encadrement et le nombre de personnes-sources femmes dans les reportages)²⁰. En République Démocratique du Congo, l'UCOFEM (Union Congolaise des Femmes de Médias) effectue un monitoring de la place et du rôle des femmes dans les contenus médiatiques en établissant une distinction entre le nombre de femmes professionnelles des médias et le nombre de femmes professionnelles des médias occupant des postes de management. En République Centrafricaine, peu de postes d'encadrement sont occupés par des femmes. Comme dans beaucoup de pays de la sous-région, la situation est meilleure dans les secteurs public et associatif comparé au secteur privé. Les radios communautaires et associatives comptent un grand nombre de journalistes femmes, même dans les zones rurales. Comme les radios centrafricaines appartiennent aux secteurs public et associatif, la présence des femmes y est plus importante que dans la presse écrite composée presque exclusivement de médias commerciaux privés (à l'exception de l'ACAP). Le statut de Radio Ndeke Luka qui est directement soutenu par la Fondation Hirondelle est unique. La radio est officiellement une radio commerciale privée mais a une stratégie de service public. Les deux principales entreprises médiatiques centrafricaines sont dirigées par des directrices générales²¹. Cependant, aucune étude ou rapport de monitoring spécifique des médias n'a

⁽http://ucofem.org/index.php/nos-ressources/185-monitoring-du-genre-dans-les-medias-2013)
²¹ Pauline Guérengendo était la directrice générale de Radio Centrafrique jusqu'à sa nomination au Bureau du HCC en mail 2014.
Sylvie Panika est la directrice générale de Radio Ndeke Luka.



_

¹⁹ Par exemple, en République Démocratique du Congo, les femmes journalistes représentent 25% de la profession.

²⁰ L'Image de la Femme dans les médias, rapport de monitorage 2013, Osservatorio di Pavia, UCOFEM, 2013 (http://ucofem.org/index.php/nos-ressources/185-monitoring-du-genre-dans-les-medias-2013)

été réalisée pour évaluer si cela a un impact sur la sensibilité au genre des contenus produits par ces deux médias.

6.3. Les discours de haine semblent circonscrits à la presse écrite

Les discours de haine et les préjugés ont tendance à reproduire et renforcer les représentations sociales qui renforcent le conflit intercommunautaire (voir tableau 2 : sources de tension entre chrétiens et musulmans en RCA, page 15.)

Si l'impact direct de la presse écrite est limité par sa faible diffusion, son impact sur les leaders d'opinion reste important. Par ailleurs, les articles de presse écrite sont aussi repris dans les sites internet et blogs de la diaspora.

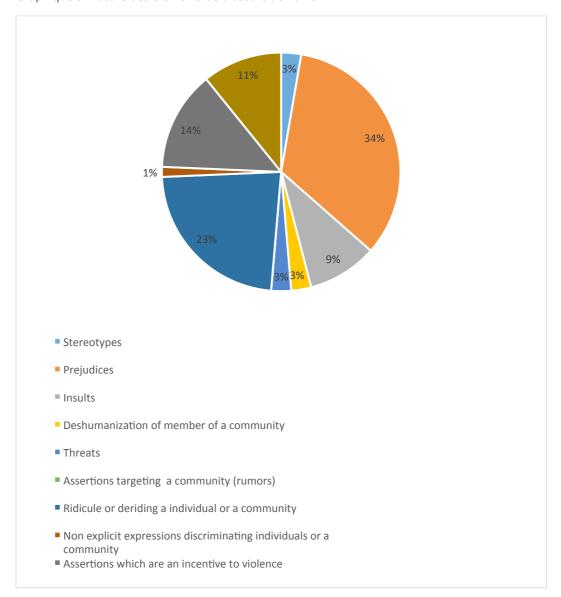
« Trop souvent le journaliste de presse écrite écrit ce qu'on lui a raconté »

Line Péguy GONDJE, analyste OMCA, journaliste à Radio Néhémie.

Nombre et nature des éléments de discours de haine

L'équipe de monitoring de l'OMCA a enregistré 6 importantes violations du Code d'éthique qui ont fait l'objet de rapports circonstanciés pour décision. Dans les rapports hebdomadaires, 21 cas ont été enregistrés. Cependant, les analystes ont enregistrés, dans la base de données, 74 éléments de discours de haine en presse écrite et seulement 4 dans le contenu diffusé par les radios.





Graphique 5: Nature des éléments de discours de haine

Diffamation

Le plus souvent, les cas de diffamation ciblent le président, les membres du gouvernement, les hommes politiques et les officiers des forces internationales. Ces cas de diffamation ont été enregistrés dans des articles de presse écrite à cause de la propension de la presse écrite à préférer le fait de donner son opinion plutôt que les faits. Le manque de professionnalisme et la façon dont la presse écrite est financée explique cette tendance (voir les explications à l'existence de discours de haine dans la presse écrite plutôt qu'en radio, page 34)

Affirmations qui constituent une incitation à la violence

L'équipe de monitoring de l'OMCA a classé 24% des éléments de discours de haine dans la catégorie «affirmations qui constituent une incitation à la violence ». Ces affirmations qui constituent une incitation à la violence sont le plus souvent liées à un manque de sources identifiées et crédibles. La



majorité des 78 cas d'éléments de discours de haine enregistrés peuvent être décrit dans le cadre sémantique suivant, qui aboutit à une incitation à la violence.

Schéma sémantique des éléments de discours de haine lié au conflit intercommunautaire dans les médias centrafricains - Avril/Mai 2014

- Victimisation de la communauté chrétienne.
- Absence de mention des exactions dont sont victimes les membres de la communauté musulmane (biais dans le traitement de l'information voir page 45.
- Amalgame entre miliciens Séléka et membres de la communauté musulmane, déni de l'existence d'une communauté musulmane centrafricaine, ou identification des "vrais centrafricains" aux membres de la communauté chrétienne).
- Puis appel à une réaction vigoureuse ou violente des membres de la communauté chrétienne.

1- Les chrétiens sont les victimes

« Egorgés comme des moutons »²², « les chrétiens sont en position de faiblesse, d'où leurs retranchements dans les sites de déplacés, en quête de sécurité pour leur vie » ²³, « personne n'ose lever le bout de pouce pour dénoncer les actes de barbarie contre les citoyens Centrafricains de l'arrière-pays »²⁴ constituent quelques exemples d'expressions ayant pour objectif de présenter les chrétiens comme les seules victimes du conflit. Dans le dernier exemple, le journaliste suggère que tous les Centrafricains sont chrétiens.

2 - Les journalistes sont uniquement la voix des victimes non-musulmanes

A cause de l'accès difficile aux zones contrôlées par les miliciens Séléka et par empathie avec les membres de leur propre communauté, les journalistes ont tendance à ne pas interviewer les victimes musulmanes. Les journalistes centrafricains ont également tendance à ne pas vérifier les informations données par les victimes chrétiennes, même s'il s'agit le plus souvent de sources de seconde main.

3 – Les musulmans ne sont pas de vrais Centrafricains et sont, par conséquent, des envahisseurs

« Conduire [les Centrafricains] à fuir [...] pour laisser leur pays à des envahisseurs » ²⁵ , « Moussa Mohamed Dhaffane ... qui se dit Centrafricain de souche » ²⁶ sont des exemples d'expressions déniant la nationalité centrafricaine à des membres de la communauté musulmane dans la presse écrite. Les « véritables » Centrafricains sont chrétiens et sont victimes des envahisseurs musulmans.

²⁶ La Seleka n'est pas impliqué dans les massacres de Naga-Boguila, dixit Mohamed Moussa Dhaffane, Media Plus, 29 Avril 2014.



²² « Mort lente administrée aux chrétiens à partir du Km 5 », Le Quotidien de Bangui, 23 Avril 2014.

²³ Le Christianisme a appauvri et rendu les chrétiens africains peureux, Le Peuple, 22 Avril 2014.

Le Peuple, 29 Avril 2014.

²⁵ Le Christianisme a appauvri et rendu les chrétiens africains peureux, Le Peuple, 22 Avril 2014.

4 - Les chrétiens doivent réagir

« Il n'y a rien à faire que d'envisager une vengeance, peu importe le moyen utilisé », dans l'article Sept vieillards trouvés morts au quartier Fondo, Le Confident, 29 Avril 2014.

Le discours de haine présente les musulmans comme des envahisseurs et des terroristes qui voudraient « en découdre avec toutes les églises »²⁷ et qui seraient appuyés par la communauté internationale (par exemple, « le dernier acte terroriste de ces criminels, appuyés par l'inoxydable troupe burundaise »²⁸). Cela conduit progressivement aux appels aux chrétiens à trouver « des solutions à nos problèmes, à n'importe quel prix »²⁹: un appel à des réactions violentes des membres de la communauté chrétienne.

Expressions non explicite discriminant une communauté

Les expressions non explicites discriminant une communauté entière sont rares. Cependant l'expression « égorgés comme des moutons » est souvent utilisée par les journalistes dans un but de victimisation de la communauté chrétienne. Manger du mouton est une habitude alimentaire tchadienne et des membres des groupes ethniques du nord-est de RCA. Cette expression est utilisée pour cibler une communauté musulmane dans son ensemble, qui n'est pas distinguée des meurtriers ou des groupes armés.

Tourner en ridicule un individu ou une communauté

Les insultes ou propos insultants ciblent essentiellement les belligérants et les les hommes politiques, notamment ceux qui sont en charge du gouvernement mais exclusivement dans les articles sur le conflit ou sur une gouvernance considérée comme inefficace sur les questions de sécurité et de gestion des finances publiques.

« La haine du gouvernement Tchadien et de son président Idriss Deby (y compris ces bandes de voyous et coupeur de route de la Séléka », « la ville de Bouca est prise la semaine passée par les bandes de voyous et association de bandits de grand chemin de la Séléka. »

Le Peuple, 22.04.2014

Les insultes sont clairement considérées comme un moyen d'exprimer une opinion dans la presse écrite. Par exemple, un article du quotidien Médias Plus dans son édition du 28 avril, « Est-ce que Samba Panza perd pied ?" comprend une accumulation d'affirmations proche de l'insulte « femmes sans aucun pouvoir », « interférence des copains et des coquins », « comiques », etc. sans être accompagnés d'élément explicatifs.

« Insécurité chronique au Km5: les musulmans frappent encore »

Titre d'un article publié dans le Démocrate du 2 mai 2014

L'amalgame entre les communautés musulmanes et les combattants de la Séléka est souvent présenté comme un fait, et la raison pour laquelle les chrétiens doivent réagir. L'expression « sujets musulmans » est souvent équivalente à « miliciens Sélékas » ou « bandits de confession musulmane ». Le plus souvent, les agresseurs sont identifiés uniquement par les victimes et cette information n'est pas vérifiée par les journalistes (sources de seconde main). Les miliciens de confession musulmane sont aussi décrits comme « islamistes » ou « terroristes ».

²⁹ Le Christianisme a appauvri et rendu les chrétiens africains peureux, Le Peuple, 22 Avril 2014



²⁷ L'Incendie criminel de l'Eglise Gbaya Doumbia », Le Citoyen, 22 Avril 2014.

²⁸ L'insécurité chronique au Km5 : les musulmans ont encore frappé à Fatima et à Bazanga , Le Démocrate, 2 Mai 2014.

Menaces

Les menaces enregistrées par l'équipe de monitoring de l'OMCA dans le contenu médiatique ne sont pas nombreuses et n'ont pas été écrites par des journalistes centrafricains. Les journaux publient en effet des communiqués de presse envoyés par les groupes armés et des articles en provenance des médias internationaux.

Les communiqués de presse transmis par les groupes armés sont publiés par les journaux sans aucune précaution. Certains d'entre eux contiennent des menaces qui pourraient conduire à des réactions violentes de la part de membres des communautés antagonistes. Le dilemme pour ces journaux est lié à la rareté de leurs ressources financières : est-ce que l'entreprise médiatique doit renoncer à des revenus qui peuvent être indispensables pour sa survie ou les journalistes doivent-ils traiter ces communiqués de presse seulement comme une source d'information ? Les analystes de l'OMCA ont enregistré la publication d'un communiqué de Nourredine Adam dans le Confident daté du 23 avril 2014 : le communiqué de presse comprenait des menaces qui auraient pu être la cause de réactions violentes de la part de membres de la communauté chrétienne. Médias Plus dans son édition du 22 avril 2014 a repris une dépêche de Reuters qui comprenait des éléments de discours de haine de la part de miliciens Anti-Balakas, sans analyse, et sans les mettre en perspective pour un public centrafricain. Ces citations auraient pu être utilisées comme éléments de propagande pour des extrémistes musulmans et conduire ainsi à des réactions violentes de membres de la communauté musulmane.

« Des Copier-Coller de la presse internationale sont publiés presque tous les jours dans les journaux centrafricains »

Florentin MBISSOUNGOU, analyste OMCA

Déshumanisation des membres d'une communauté

L'équipe de monitoring de l'OMCA a enregistré peu d'éléments de langage visant à une déshumanisation de membres d'une communauté. Ces éléments sont toujours expliqués par une tentative d'humour malheureuse : l'auteur veut parler comme les gens des quartiers, mais l'auditeur n'est pas en situation de savoir s'il s'agit d'ironie ou non. Par exemple, un court sketch comique a été diffusé sur Radio Notre Dame le 26 avril 2014. Dans le sketch, les comédiens utilisent une expression populaire décrivant les membres de l'ethnie Goula (nord-est de la RCA)³⁰ comme de la viande boucanée. Les analystes de l'OMCA n'ont pas été en mesure de déterminer s'il s'agissait d'ironie , en particulier si les comédiens se moquaient de personnes qui utilise ce type d'expressions ou pas. Ce type de programmes n'entrait pas dans l'échantillon monitoré par l'OMCA. En effet, le mandat de l'OMCA se limite à l'éthique professionnelle des journalistes. L'application des autres règles de régulation est incluse dans les prérogatives du régulateur public (Haut Conseil de la Communication). Cependant, ce cas montre le manque de sensibilité au conflit des professionnels des médias dans la situation actuelle de conflit intercommunautaire.

Manque de professionnalisme et journalisme d'opinion

Une quasi-absence d'éléments de discours de haine dans les contenus radio mais des biais dans le traitement de l'information par les journalistes radio

Seul 4 éléments de discours de haine inclus dans des éléments radio ont été enregistrés par l'équipe de monitoring de l'OMCA. Cependant, les éléments montrant des biais dans le traitement de

³⁰ La majeure partie des miliciens de la Séléka est originaire du nord-est du pays



.

l'information relative au conflit ont été notes par les analystes de l'OMCA : ils démontrent un manque de sensibilité au conflit dans le traitement de l'information (paragraphe 6.4 page 42).

Le problème des sources d'information

Le manque de professionnalisme dans la production de contenus d'information par les journalistes centrafricains est caractérisé par la présence importante d'affirmations non étayées, notamment dans la presse écrite, due à l'absence de sources crédibles et de vérification des informations. Seules 48% des sources identifiées dans les articles de presse écrite sont considérées comme crédibles par l'équipe de monitoring des médias de l'OMCA. A cause du caractère plus inclusif de la radio, les analystes de l'OMCA ne se considèrent pas en mesure d'évaluer la crédibilité de 44% des sources utilisées en radios. Cependant, 93% de sources utilisées dans les contenus informatifs en radio, dont ils peuvent évaluer la crédibilité, ont été considérées comme crédibles.

« On a l'impression qu'être journaliste de presse écrite n'est pas une occupation sérieuse »

Blandin SONGUEL, coordinateur monitoring des médias, OMCA

Dans la presse écrite, le manqué de crédibilité des sources est expliqué de façon égale par l'utilisation de sources de seconde main non vérifiées (34%), de sources non identifiées (39%) et de sources pour lesquelles le domaine d'expertise est peu en rapport avec le sujet traité (27%). Concernant les contenus d'information produits et diffusés en radio, le manqué de crédibilité des sources est expliqué par l'emploi de sources de seconde main non vérifiées (70%), le plus souvent en provenance de personnes qui sont proches des victimes chrétiennes du conflit, et de sources non identifiées (30%).

« Il n'y a pas de journalisme d'investigation car il n'y a pas de moyens financiers pour cela »

Line Péguy GONDJE, analyste-OMCA, journaliste à Radio Néhémie

Vérifier les sources et enquêter sont des opérations couteuses. Les médias de la presse écrite ne peuvent allouer les ressources nécessaires aux journalistes pour un travail d'enquête. Le moyen le moins onéreux de produire de l'information est d'élaborer un reportage à partir de sources de seconde main.

Journalisme d'opinion et manque de professionnalisme dans la presse écrite

« Même sur Radio Centrafrique, les journalistes donnent parfois leur sentiments »

Florentin MBISSOUNGOU, analyste OMCA

« Même sur Radio Ndeke Luka, il arrive que des journalistes commencent leur reportage par des commentaires »

Archange MAFOUTA-MOKOLA, analyste OMCA

Donner son opinion est le doux péché des journalistes centrafricains. Cependant, les journalistes de radio tendent à se montrer plus résistants à la tentation que leurs collègues de la presse écrite. Le journalisme d'opinion n'est pas un péché, mais en devient un si le journaliste s'affranchit des règles professionnelles. Les données du monitoring des médias effectué par l'OMCA montrent que 78% des



39

articles de presse écrite présentent un biais (contenu relatif aux questions politiques et la couverture du conflit) contre à peine plus de 1% pour les contenus similaires en radio. Les journalistes de presse écrite utilisent souvent des affirmations non étayées pour démontrer une thèse qui est du domaine de l'opinion.

La presse écrite centrafricaine est une presse d'opinion. Seul 23% du contenu monitoré en presse écrite ne comprend aucun commentaire, contre 95% dans les contenus radio. Les journaux centrafricains ne sont pas économiquement viables : les journalistes et les responsables sont tentés par la corruption ou par la vente de services de communication politique (rédaction « d'articles de commande » pour un homme politique ou un parti politique). L'objectif prioritaire de certains journalistes de presse écrite semble, par conséquent, de démontrer son influence de manière à être choisi pour la prochaine initiative de communication politique d'un groupe ou d'un homme politique. Il existe donc de fortes incitations au sensationnalisme. L'utilisation de vocabulaire émotionnel est également une caractéristique importante de la presse écrite centrafricaine. Certains journalistes utilisent leur influence dans la presse et auprès des leaders d'opinion pour demander une rétribution, afin d'arrêter une campagne de harcèlement contre un décideur public ou d'un politicien après la publication d'article accusateur ou diffamatoire.

« Parfois l'activité des journaux de la presse écrite me fait penser à de l'extorsion de fonds »

Blandin SONGUEL, coordinateur monitoring des médias, OMCA

Le manque général de professionnalisme dans la presse écrite est aussi partiellement dû à l'absence de capacités locales de formation en journalisme et du manque de régulation du secteur. Le Département de Journalisme et de Communication de l'Université de Bangui a été créé en 2011 avec l'appui de l'UNESCO et de l'Institut Panos Paris. Le schéma de régulation des médias comprend un statut professionnel spécifique pour les journalistes. Chaque journaliste est supposé être enregistré auprès des organisations professionnelles qui doivent délivrer un document certifiant le statut professionnel (carte de presse). Cependant, depuis plus de 15 ans, les OPM centrafricaines n'ont jamais été en mesure de délivrer ce document. La majeure partie des journalistes de presse écrite n'ont jamais reçu de formation, ni été accompagnés par un journaliste formé et plus expérimenté.

Le schéma de régulation des médias n'est pas en capacité de limiter les violations du cadre réglementaire et la faible qualité de certains contenus d'information. Il existe donc un sentiment d'impunité chez les journalistes pour ce qui concerne les violations du Code d'éthique. Par ailleurs, les journalistes de presse écrite ont la possibilité de publier des articles en utilisant un pseudonyme.

« Trop de rédacteurs de presse écrite ne sont pas identifiables. Cela facilite les dérives »

Line Péguy GONDJE, OMCA analyste OMCA, journaliste à Radio Néhémie

L'approche des prochaines élections générales pourrait conduire à une augmentation des pratiques non professionnelles. Il existe bien-sûr des journaux qui essaient de préserver l'éthique et la déontologie de leurs journalistes pendant le conflit, mais le modèle économique de la presse écrite centrafricaine et la rareté des opportunités de revenus publicitaires ne laissent que peu d'espoir sur un changement profond.

« J'ai noté que l'Hirondelle et le Citoyen faisaient des efforts pour respecter la déontologie professionnelle »

Estelle Carine MAZOUMOKO, analyste OMCA



Manque de professionnalisme dans la presse écrite et conflit intercommunautaire: un exemple

Dans son édition du 13 mai , le Démocrate, un quotidien, a publié un article sur les violences intercommunautaires au Km5, la dernière enclave musulmane à Bangui : "Dix grands criminels musulmans arrêtés et transférés à Ngaragba". L'article mentionne que « dix extrémistes musulmans » ont été arrêtés : « huit Tchadiens musulmans et un Congolais démocratique et un Centrafricain musulman»

L'article est signé de la "Rédaction". Le journal annonce que ces personnes seraient des « activistes du groupe intégriste musulman Boko Haram qui vient d'établir son antenne à Bangui » et promet d'autres développements dans de prochaines éditions

L'article a publié en une avec une photo, qui n'est pas celle des personnes suspectées de terrorisme mais représente des leaders religieux musulmans du Km5.

Le 16 mail, le journal a admis partiellement son erreur. Un erratum a été publié, titrant « Erratum et publication sous menaces ». Le journal réaffirme « au strict respect de l'autorité et des personnes humaines. Evidemment, l'image en question n'est pas celle des véritables présumés criminels arrêtés à Ngaragba. La rédaction regrette ces désappointements causés par le fait de la publication de cette image ».

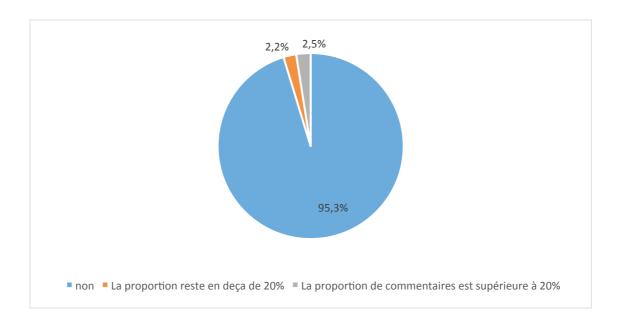
Cinq semaines auparavant, le 30 avril, un journaliste travaillant pour le Démocrate a été tué par des bandits ou des miliciens musulmans, d'après la famille de la victime dans un quartier proche du Km5. Cet assassinat et l'agression mortelle d'un journaliste travaillant pour Radio ESCA le même jour a entrainé de vives protestations des professionnels des médias le 7 mai 2014 (Journée sans Journaux, manifestation devant les bureaux de la MINUSCA...).



6.4. Un manque de sensibilité au conflit qui peut se révéler dangereux

Plus de 95% des contenus d'information diffusés en radio dans les médias centrafricains ne comportent pas de commentaires. Les données de monitoring de l'OMCA montrent que 93% des sources ou des individus interviewés dans les reportages radio sont considérés comme crédibles (contre 47% dans la presse écrite).

Graphique 6: proportion de commentaires dans les contenus d'information en radio

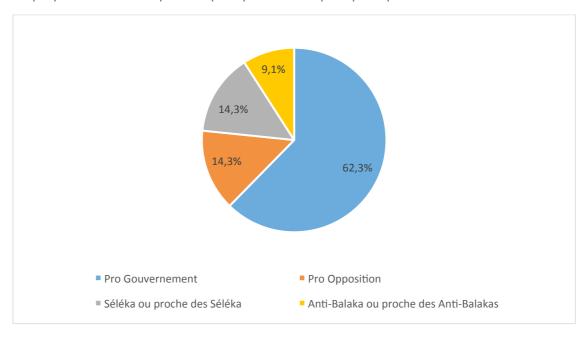


La ligne éditoriale de la majorité des médias centrafricains n'est pas liée à la défense de mouvements politiques ou armés car la quasi-totalité des radios sont réellement associatives ou ont pour origine des associations religieuses. Les journaux ont, de façon générale, une stratégie opportuniste : des hommes politiques fournissent des ressources financières pour une courte période ou pour voir un contenu spécifique publié. Cependant, les données collectées pendant l'exercice de monitoring des médias montrent un biais dans le traitement de l'information relative au conflit et dans l'information politique à travers un accès aux médias inégal des différents acteurs.

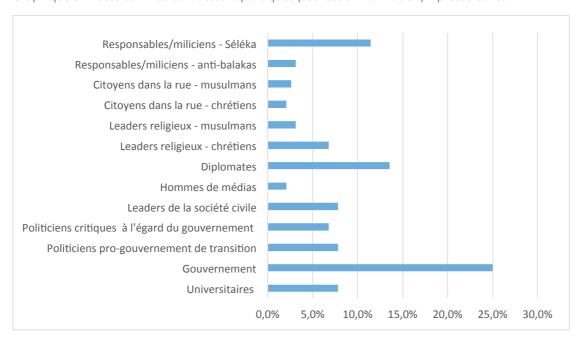
Le gouvernement et les hommes politiques pro-gouvernementaux bénéficient ainsi d'un accès très privilégié aux médias. Cet accès privilégié semblé lié au fait que le gouvernement est la principale source d'information et que les commentaires des responsables gouvernementaux sur la situation sécuritaire sont demandés par les journalistes. L'accès aux médias dans la presse écrite peut être obtenu en payant. Cela assure un équilibre relatif dans l'accès aux médias pour les acteurs politiques dans la presse écrite. Cependant, le gouvernement de transition comprend des hommes politiques issus d'un grand nombre de partis politiques et de groupes armés. L'opposition politique au gouvernement de transition est, par nature, limitée et centrée sur les thématiques liées à l'élaboration de la Constitution, aux nominations dans l'appareil d'Etat et aux questions sécuritaires. La presse écrite est également marquée par le caractère non-inclusif des contenus produits avec un focus sur les questions politiciennes. Les citoyens et organisations de la société civile ont un faible accès aux médias de presse écrite et comme celle-ci ne cible quasiment que les leaders d'opinion à Bangui, la société civile a par conséquent un accès très limité au débat public.



Graphique 7 : Biais sur les questions politiques – acteurs politiques – presse écrite



Graphique 8 : Accès aux médias – acteurs politiques (sources d'information) – presse écrite





0,0%

11,1%

66,7%

Pro Gouvernement

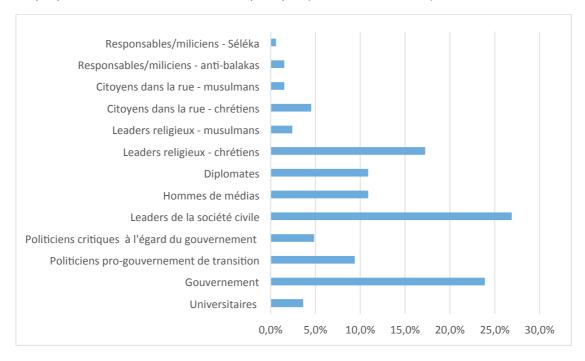
Pro Opposition

Séléka ou proche des Séléka

Anti-Balakas ou proche des Anti-Balakas

Graphique 9: Biais sur les questions politiques – acteurs politiques – radio





Les contenus d'information diffusés en radio fournissent un important accès aux médias à la société civile (organisations de la société civile, responsables religieux et professionnels des médias). Les contenus prenant position politiquement sont rares : 95% des contenus d'information diffusés en radio sont considérés comme « ne comprenant pas d'opinion politique » et 99% de ces contenus radio sont considérés comme « ne présentant pas de biais dans le traitement de l'information ». Lorsque ces contenus présentent un biais de nature politique, les contenus d'information diffusés en radio sont pro-gouvernementaux (67%), pro-opposition (11%) ou épousent les vues et opinions du mouvement Anti-Balakas (22%).



Les journalistes ont tendance à privilégier les vues, opinions et témoignages des victimes chrétiennes, notamment au travers d'informations de seconde main

Les journalistes de radio ont tendance privilégier les vues, opinions et témoignages de la communauté chrétienne (voir tableau 6). Leur source principale d'information sur le conflit vient des victimes. Cependant, les journalistes déclarent avoir des difficultés pour accéder aux témoins directs, à cause de la faiblesse des ressources financières des entreprises médiatiques (le prix du transport et des télécommunications est élevé), le manque de sources d'information en milieu rural, et les contraintes de sécurité (notamment dans les zones contrôlées par les miliciens Séléka).

Les responsables religieux chrétiens (17% des sources d'information dans les reportages et autres contenus d'information) sont identifiés comme la source la plus crédible et fiable, et, de loin, la plus accessible. L'accès des belligérants et des deux communautés antagonistes au média radio n'est donc pas égal.

Tableau 6: Personne-sources d'information/interviews dans les reportages diffusés en radio

	Chrétiens/Anti-Balakas	Musulmans/Sélékas
Responsables religieux	17.2%	2.4%
Citoyens	4.2%	1.5%
Combattants/Responsables - groupes	1.5%	0.6%
armés		

Dans les reportages sur les initiatives de paix interreligieuse, les interviews des responsables religieux musulmans manquent souvent, tandis que les responsables catholiques et protestants sont toujours interviewés par les reporters.

Les journalistes expliquent ce manque d'équilibre par les contraintes de sécurité: Ils sont majoritairement chrétiens et considèrent comme peu sécurisé l'accès aux zones contrôlées par les miliciens Séléka. Les radios communautaires ont souvent une origine confessionnelle. Elles offrent souvent un accès privilégié aux responsables religieux chrétiens. Les journalistes ont également tendance à ne pas vérifier les informations transmises par des responsables religieux chrétiens.

A cause de la priorité donnée de manière involontaire aux victimes chrétiennes comme source d'information sur le conflit, les journalistes ont tendance à utiliser un vocabulaire semblable à celles de leur sources, renforçant ainsi les amalgames entre les bandits de confession musulmane, les miliciens Séléka et l'ensemble des communautés musulmanes.

Manque de capacités de traitement de l'information dans un contexte sensible

Le biais dans le traitement de l'information relative au conflit par les journalistes radio ne semble pas pouvoir s'expliquer par une volonté de mise en place d'une propagande antimusulmane, mais plutôt par l'empathie envers les victimes qui sont les plus accessibles. Le manque de sensibilité au conflit des journalistes centrafricains dans le traitement de l'information est caractérisé par :

- Un manque de connaissance sur l'impact des contenus médiatiques dans une situation de conflit.
- Un biais dans le traitement de l'information: les victimes seraient chrétiennes et les responsables religieux chrétiens seraient les seuls initiateurs des initiatives de paix.
- Les efforts de résolution de conflit sont traités comme des évènements : le traitement est semblable à celui des conférences de presse politiques et notamment caractérisé par un manque d'investigation sur le contexte dans lequel les déclarations sont faites.
- Une absence d'information sur les causes du conflit et les solutions qui pourraient être discutées aux niveaux local et national : les contenus d'information ne permettent pas le



développement d'un débat inclusif sur les solutions au conflit et les processus de consolidation de la paix.

Manque de connaissance sur l'impact des médias dans une situation de conflit

Dans la presse écrite, la publication d'articles édités pour un public étranger dans la presse internationale peut conduire à des incompréhensions et de la violence dans un pays où l'éducation aux médias reste faible. Dans son édition du 12 mai, l'Hirondelle a publié une dépêche de l'agence turque Anadolu. La dépêche « Ndele, le congrès des chefs de la Séléka désigne Joseph Ndeko, Chef d'Etat Major" présente la partition du pays comme inéluctable et caractérise quasiment tous les acteurs politiques par leurs croyances religieuses présumées, à l'exception du chrétien Joseph Ndeko, le nouveau chef d'Etat Major de la « milice musulmane Séléka ». La dépêche donne également l'impression que la communauté chrétienne inclut le gouvernement de transition. Dans le contexte actuel, ces affirmations donnent vie aux allégations et rumeurs selon lesquelles la communauté musulmane souhaite une partition du pays. Cette dépêche peut également donne l'impression que la communauté musulmane n'a plus rien à attendre du gouvernement de transition qui défendrait les intérêts des chrétiens.

Les communiqués de presse édités par les groupes armés sont publiés sans prendre aucune précaution, ni par un avertissement, une mise en perspective ou un signalement dans la maquette. Par exemple, dans son édition du 23 avril 2014, le Confident a reproduit un communiqué de Nourredine Adam qui comporte des menaces, et cela sans ajouter d'éléments de contexte.

Un sketch comique a été diffusé sur Radio Notre Dame le 26 avril 2014. Dans le sketch, les comédiens ont utilisé une expression populaire décrivant les membres de l'ethnie Goula (nord-est de la RCA) comme de la viande boucanée (voir page 38)

La majeure partie des contenus d'informations en radio ne traite pas des causes du conflit ni de la recherche de solutions au conflit

La majeure partie des contenus d'informations en radio ne traite pas des causes du conflit ni de la recherche de solutions au conflit (respectivement 3% et 7% des contenus d'information diffusés en radio). La forte présence de journalisme d'opinion dans la presse écrite produit davantage de contenus explicatifs des causes du conflit intercommunautaire, et les solutions au conflit sont davantage discutées (respectivement 13% et 21% des contenus informatifs publiés en presse écrite). La présence de solutions radicales (« les musulmans doivent quitter la RCA ») est significative et est due à l'existence très prononcée de discours de haine dans la presse écrite.

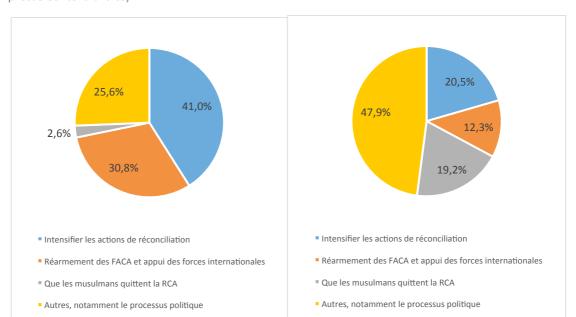
Tableau 7: Présence of explications sur les causes du conflit et informations sur la recherche de solutions au conflit dans les contenus d'information

	Radio	Presse écrite
Explications des causes du conflit	2.67%	12.5%
Informations sur la recherche de	6.9%	21.3%
solutions au conflit		

Comme la presse écrite est liée à des intérêts politiques, la discussion sur les moyens de résoudre le conflit est centrée sur le processus politique (48%). La majorité des radios sont des radios communautaires. Des solutions locales incluant la société civile au niveau local et des initiatives regroupant la société civile et les responsables religieux, au niveau national sont présentées comme la principale solution dans les contenus d'information en radio (41%). A cause de la persistance des



problèmes de sécurité, la solution du « réarmement des FACA et d'un support des forces internationales » est très souvent discutée dans les contenus d'information (ce qui représente plus de 30% des éléments de discussion portant sur les solutions au conflit dans les contenus d'information diffusés en radio).



Graphique 11: Solutions au conflit dans les contenus médiatiques d'information (radio à gauche / presse écrite à droite)

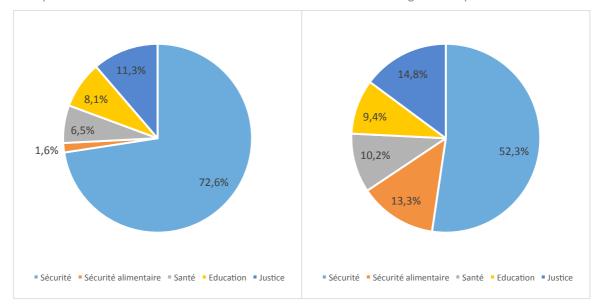
La question des besoins essentiels de la population reste centrée sur les problématiques de sécurité

La présence d'éléments d'information pour alimenter un débat inclusif sur les solutions de résolution de conflit et de consolidation de la paix dans les contenus d'information en radio est importante : la question des besoins essentiels de la population est incluse dans 58% des contenus d'information (contre 22% en presse écrite). Comme le journalisme d'opinion est l'essence de la presse écrite centrafricaine, les journalistes ont tendance à analyser les évènements – le plus souvent, sans présenter d'arguments basés d'éléments factuels établis – et à exprimer une opinion politique sur ce qui devrait être fait.

A cause de la situation de conflit, la sécurité est la principale préoccupation de la population qui est discutée dans les contenus d'information (73% des fois où les besoins essentiels de la population sont évoqués dans les contenus radio). Cependant, les problématiques relatives aux besoins sociaux de base sont relativement moins discutées dans les contenus d'information en radio qu'en presse écrite, malgré le fait que la radio soit de loin le média le populaire. Les éléments d'information sur les causes sociales du conflit actuel et leurs conséquences ne sont pas fournies aux citoyens centrafricains. La discussion porte quasi exclusivement sur les problématiques de sécurité. L'expression des besoins sociaux de base par les citoyens, le gouvernement et les réponses humanitaires constituent des éléments centraux du processus de retour à la paix. Dans un contexte de disparation de l'Etat et des services publics, la satisfaction des besoins humanitaires représente, par conséquent, un élément clé du processus de sortie de crise.



Graph 12: Besoins essentiels dans les contenus d'information – radio à gauche et presse écrite à droite





7. Recommandations

La violence continue de s'étendre à l'ensemble du pays. La partition du pays est actuellement une hypothèse que l'ensemble des acteurs semblent refuser, mais, dans le même temps, la partie ouest du pays continue de se vider de ses communautés musulmanes. Des communautés musulmanes demandent leur réinstallation dans la partie du pays dont les zones sont contrôlées par les milices Séléka. Les élections générales sont prévues pour février 2015.

Les recommandations présentées dans ce document ont été élaborées pour une intervention d'urgence sur le secteur médiatique avec les objectifs suivants:

- Contribuer à limiter la violence.
- Contribuer aux efforts de résolution du conflit et aux efforts de consolidation de la paix.
- Renforcer la redevabilité dans le processus transitionnel, notamment dans le cadre du processus électoral de 2015.

7.1. Principaux problèmes sur lesquelles l'intervention doit agir dans le court terme

Les principaux résultats tirés de l'analyse du monitoring spécifique des médias effectué par l'OMCA montrent que le travail des journalistes ne contribue pas assez ni à limiter la violence ni aux processus de résolution des conflits. Les contenus médiatiques ne traitent pas assez des problématiques conduisant à la violence entre les communautés (conflits fonciers dans les milieux ruraux, gestion des ressources publiques, etc.), ni du processus de transition (éducation civique).

Les médias ne contribuent pas assez à limiter la violence

Les discours de haine ne constituent pas le principal problème dans la nature des contenus médiatiques mis à disposition des citoyens centrafricains, mais le manque de sensibilité au conflit des journalistes dans le traitement de l'information introduit des biais dans le traitement des actualités liées au conflit.

Les membres des OPM expliquent les biais constatés par l'équipe de monitoring de l'OMCA par les problèmes de sécurité, qui limitent l'accès aux victimes musulmanes du conflit et l'accès aux zones contrôlées par la Séléka. Par ailleurs, les entreprises médiatiques centrafricaines ne disposent pas des ressources nécessaires pour envoyer les journalistes dans les zones rurales ou embaucher des correspondants.

"La plupart des journalistes n'ont aucun moyen de se déplacer pour trouver l'information dans les zones reculées des provinces, contrôlées par la Séléka parce que les médias sont pauvres et bien sûr... personne n'a envie de se faire tuer »

Archange Mafouta, analyste, OMCA.

Pour limiter les biais liés à une sur-représentation des victimes chrétiennes dans les médias, une piste de solution serait de renforcer l'accès à des sources multiples pour les journalistes sur tout le territoire et limiter les contraintes liées aux questions de sécurité.



La seule solution à court terme pour limiter les discours de haine est de renforcer le système de régulation des médias afin de le rendre capable de sanctionner les journalistes et les médias coupables d'avoir produit ce type de contenus. Malgré le fait que le texte légal de base soit temporaire (Ordonnance 05.2005), les dispositions légales régissant le secteur médiatique permettent au régulateur des médias et au gouvernement (dispositions du Code Pénal) de bannir ces comportements.

Les médias ne contribuent pas assez à la recherche de solutions de résolution du conflit

Les médias centrafricains traitent les informations relatives aux efforts de recherche de solution de paix, notamment ceux menés par les responsables religieux et le gouvernement de transition. Cependant, ce traitement est trop souvent biaisé: si le responsable religieux musulman n'est pas interviewé, l'auditeur peut avoir l'impression que les efforts de paix ne sont conduit que par les responsables chrétiens. De plus, comme le débat sur les solutions au conflit est quasi absent des contenus d'information produit par les médias centrafricains, les lecteurs et les auditeurs sont uniquement exposés à des contenus décrivant les exactions dans lesquelles les chrétiens sont les victimes (biais dans le traitement général du conflit par les médias centrafricains). Articles, reportages, magazines et émissions de débats sur les causes et les solutions au conflit intercommunautaire sont trop rares.

Les médias ne contribuent pas assez à garantir la participation des citoyens centrafricains dans le processus de transition

Les contenus produits par les médias centrafricains sont caractérisés par un manque de professionnalisme (manque de sources identifiées et crédibles, faible accès aux sources directe, etc.) et une absence de journalisme d'investigation. La crédibilité des nouvelles institutions de transition est un élément clé du processus de retour à la paix, notamment dans le processus de désignation d'un nouveau gouvernement légitime.

Les médias centrafricains ne remplissent pas assez leur rôle d'alerte au niveau des processus de gouvernance. Les contenus produits par les journalistes traitent essentiellement des jeux politiciens, des faits sociaux ou des actualités relatives au conflit. Dans la presse écrite, les journalistes expriment directement leur opinion, qui est souvent la même qu'une partie de l'opinion publique. Cependant, comme le contenu n'est pas assez inclusif (à l'exception des sujets sociaux), le débat démocratique sur les solutions politiques au conflit ou sur la construction d'un nouveau cadre institutionnel reste faible.

7.2. Recommandations pour une intervention sur le secteur médiatique

Les recommandations suivantes ont été élaborées dans l'objectif de:

- Renforcer la régulation des médias pour circonscrire les discours de haine et les discours discriminatoires.
- Renforcer les capacités des journalistes en journalisme sensible au conflit.
- Renforcer la production de contenus médiatiques promouvant la paix en expliquant les causes du conflit. (Concurrence pour la captation des ressources, disparition de l'Etat et des institutions, échec des processus non violents de désignation des décideurs publics.)



Une collaboration entre les professionnels des médias et les acteurs humanitaires, les institutions d'appui à la démocratie en République Centrafricaine (HCCT³¹, ANE³²) et les organisations de la société civile est nécessaire pour renforcer le rôle positif que le secteur médiatique centrafricain pourrait jouer dans le processus de consolidation de la paix (voir tableau 7).

Table 7: Rôle positif des médias dans les processus de consolidation de la paix et du processus de transition

Les médias comme fournisseur d'information e	t fonction de surveillance des médias
Offre d'information crédible et fiable	Appuyer la production d'informations crédibles et fiables sur le conflit et sur le processus de consolidation de la paix et de résolution des conflits, y compris sur le processus de transition . Objectifs: Lutter contre les rumeurs.
	Eviter les biais dans le traitement de l'information.
Offre d'informations sensibles au conflit. (Traitant notamment de l'ensemble des aspects du conflit communautaire)	Appuyer les processus de renforcement des capacités en journalisme sensible au conflit Appuyer la production de contenus d'information sensible au conflit par les journalistes centrafricains.
	Objectifs: Les contenus médiatiques aident les citoyens à avoir une meilleure compréhension du conflit. Les contenus médiatiques luttent contre les stéréotypes sociaux discriminants qui expliquent certains comportements violents dans le contexte de conflit actuel.
Informations sur la gouvernance et les processus institutionnels mis en œuvre par le gouvernement de transition. (Redevabilité et transparence de la transition démocratique)	Formations en journalisme d'investigation Appuyer la production d'information sur les processus de gouvernance Objectifs: Améliorer la redevabilité et la transparence. Renforcer la crédibilité du processus de transition.
Informations sur l'organisation du processus électoral. (Redevabilité et transparence de l'organe d'organisation des élections et crédibilité du processus électoral de 2015)	Appuyer les processus de renforcement des capacités des journalistes sur le processus électoral et la couverture électorale.
2013,	Objectifs: Renforcer la transparence et améliorer la redevabilité dans la gestion du processus électoral par l'Agence Nationale des Elections, institution d'organisation des élections en RCA. Renforcer la crédibilité du processus électoral.
Les médias comme lieu du débat démocratique	
Entendre la voix des communautés et des plus vulnérables	Objectifs: Renforcer la participation des plus vulnérables au débat démocratique et aux processus de consolidation de la paix. Equilibrer l'accès aux médias pour les deux communautés antagonistes (chrétiens et musulmans).
Donner l'accès aux médias aux individus et organisations engagés dans les processus de consolidation de la paix et de résolution des conflits.	Objectifs: Promouvoir la paix au travers d'émissions de débat (participation inclusive des citoyens aux processus de consolidation de la paix)
Donner l'accès aux médias aux personnes et organisations promouvant la réconciliation.	Objectifs: Promouvoir la réconciliation au travers d'émissions de

³² Agence Nationale des Elections



³¹ Haut Conseil de la Communication

	débats (participation inclusive des citoyens aux processus de consolidation de la paix)
Les médias comme outil de "mise à l'agenda" po	olitique
Appuyer les processus d'éducation civique et électorale dans les médias.	Objectifs: Promouvoir une participation inclusive et informée des citoyens, notamment des femmes et des plus vulnérables, au processus de consolidation de la paix et à la transition démocratique.
Centrer le débat démocratique sur la recherche de solutions de consolidation de la paix	Objectifs: Promouvoir le journalisme de paix et un débat inclusif, notamment en améliorant la participation des femmes dans les processus de consolidation de la paix, et incluant les causes socio-économiques du conflit.
Centrer le débat démocratique sur l'action publique d'urgence (Le gouvernement de transition)	Renforcer la redevabilité des services de l'Etat et du gouvernement, puisque les problématiques socio-économiques sont également des causes importantes du conflit intercommunautaire.
	Objectifs: Améliorer les processus de gouvernance (transparence et redevabilité) et renforcer la crédibilité des institutions de transition en améliorant la participation des citoyens, notamment les plus vulnérables.
Centrer le débat démocratique sur les processus de renforcement des institutions.	Renforcer la redevabilité du gouvernement dans les processus de reconstruction de l'Etat, notamment dans le cadre du prochain processus électoral.
	Objectifs: Soutenir les processus politiques de sortie de conflit en renforçant la participation citoyenne, notamment celle des plus vulnérables.



Média Prévenir la violence Appui aux processus de résolution de conflit Appui à la régulation des médias Processus de renforcement des capacités (HCCT, OMCA): Renforcer les capacités de production de contenus d'information Renforcement temporaire des capacités de monitoring des médias sensibles au conflit Appui institutionnel (y compris les dispositions réglementaires manquantes) Renforcer les capacités en journalisme de paix Renforcer les capacités en journalisme humantaire Institutions indépendantes de Renforcer les connaissances des soutien à la démocratie processus institutionnels (ANE, HCCT) y compris le processus électoral Gouvernement et institutions de transition Appui à la production de contenus Société civile Appui à la production de contenus médiatiques sensibles au conflit Appui à la production de contenus d'information promouvant la paix Organisations humanitaires Appui à la production de contenus d'information sur les besoins de la population (y compris journalisme humanitaire) Appui à la production de contenus

Schéma 1: Schéma d'intervention d'urgence sur le secteur médiatique centrafricain

Outils identifiés pour les interventions sur le secteur médiatique centrafricain

Considérant l'urgence de la situation et l'agenda relatif au prochain processus électoral, les méthodes et outils ont été choisis afin de rendre possible l'obtention de résultats dans des délais très rapides. Ces choix sont expliqués par l'efficacité des méthodes et outils utilisés dans le cadre de projets déjà mis en œuvre en République Centrafricaine ou dans des contextes similaires (pays voisins).

Formation et méthodes d'accompagnement (mentoring)

En situation d'urgence, la méthode la plus fiable pour renforcer rapidement les capacités des journalistes centrafricains est d'alterner les sessions de formation pratique et un accompagnement dans la production de contenu médiatique. L'objectif est de produire des contenus médiatiques sensibles au conflit et promouvant la paix dès que le début du programme d'appui.

Correspondants en milieu rural

Le manque de sources fiables ou la publication d'informations non vérifiées sont les causes de la majeure partie des manquements au Code d'Ethique relevés par l'équipement de monitoring des médias de l'OMCA.

La production de contenus médiatiques inclusifs requiert d'être capable de produire des contenus sur l'ensemble du territoire (Les zones contrôlées par la Séléka, comme les zones contrôlées par les milices Anti-Balakas). Il est pour cela nécessaire de renforcer les réseaux de correspondants existants en milieu rural (RJDH, Radio Ndeke Luka, Radio Rurale et les capacités de mobilisation temporaires de journalistes travaillant dans les radios communautaires développées par l'ARC-Centrafrique), dans l'objectif de permettre aux médias centrafricains d'obtenir davantage d'informations crédibles et fiables en provenance de l'ensemble des régions et de l'ensemble des communautés.



Méthodes collaboratives de production de contenus médiatiques d'information

La sécurité reste la principale contrainte pesant sur le travail des journalistes centrafricains en ce moment. Les méthodes collaboratives de production de contenu d'information permettent aux journalistes de travailler de façon indépendante et de fournir une information de qualité. La « Synergie des médias », méthode développée au Burundi, en République Démocratique du Congo et en Guinée, a été utilisée, depuis 2010, en République Centrafricaine par l'ARC-Centrafrique. Les journalistes travaillant dans les radios communautaires et dans les médias partenaires produisent des reportages sur un sujet défini. Un bureau de coordination centrale à Bangui est capable de produire des magazines, des talk shows ou encore d'autres reportages à partir des éléments envoyés par les correspondants. Le programme ainsi obtenu est diffusé de façon simultanée dans les médias partenaires³³ de la « Synergie ». L'ARC-Centrafrique a organisé une « Synergie » pour la couverture du processus électoral, notamment sur la couverture des opérations de vote, en décembre 2010. Les journaux centrafricains ont utilisé la même méthode dans un objectif d'information et d'éducation électorale et ont édité le *Journal des Elections* pendant le processus électoral de 2010/2011. L'impact de ce type de programmes représente une protection pour les journalistes, notamment lorsqu'ils pratiquent du journalisme d'investigation ³⁵.

Les autres associations de journalistes produisant du contenu collaborent aussi avec des correspondants basés en dehors de Bangui et sont donc capables d'élaborer des protocoles d'accord dans le cadre de méthode de production collaborative. L'AFPC³⁶ et le RJDH³⁷ ont déjà développé ce type d'accords.

Travailler avec les institutions indépendantes d'appui à la démocratie (ANE et HCCT) et la

société civile

La qualité de l'information, notamment sur les besoins de la population ou sur les processus de gouvernance peut être renforcée par le développement de la collaboration entre les médias et les organisations de la société civile (accès aux médias, transmission d'information aux journalistes³⁸). La coopération avec l'Agence Nationale des Elections (ANE) pourrait faciliter la couverture du processus électoral au travers de collaborations avec les organisations de la société civile (accès aux médias, transfert d'informations vers les journalistes). La coopération des médias avec l'ANE pourrait de ce fait améliorer la crédibilité du processus électoral en 2015.

L'efficacité du système de régulation des medias peut aussi être renforcée par une meilleure coopération entre les Organisations Professionnelles des Médias (OPM), notamment l'OMCA, et l'institution publique de régulation (HCC).

Appuyer les OPM centrafricaines.

³⁸ Les organisations de la société civile produisent des informations, notamment dans leurs activités d'éducation électorale, de promotion de la participation des plus vulnérables aux processus politiques, ou encore dans leurs activités d'observation électorale.



-

³³ Radio Ndeke Luka a souvent participé aux « synergies ».

http://www.journal-des-elections.net

³⁵ En République Démocratique du Congo, six réseaux provinciaux de radios communautaires ont développé un magazine dédié aux enquêtes d'investigation qui a été diffusé sur les radios membres du réseau de 2006 à 2013.

 $^{^{36}}$ Avec l'ARC-Centrafrique en 2010 et 2011.

³⁷ Depuis 2011.

Appuyer et accompagner les journalistes centrafricains dans la production de contenu sensible au conflit

Le manque de sensibilité au conflit des journalistes radio est le principal problème si l'on considère l'impact du média radio sur les populations.

R.1. Former les journalistes sur le journalisme sensible au conflit (sessions de formation pratique) et les aider dans leur pratique professionnelle

Les sessions de formation doivent cibler les journalistes radio/TV et les journalistes de presse écrite. L'avantage des sessions pratiques est de marquer le commencement d'un accompagnement dès les premières sessions de formation et de commencer directement à produire des contenus d'information sensibles au conflit.

R.2. Appuyer la production d'informations sensibles au conflit en couvrant l'ensemble du pays

Il est nécessaire de renforcer la production de contenus d'information sensibles au conflit, notamment en milieu rural, puisque la majorité des nouvelles publiées et diffusées à Bangui concernent des évènements se déroulant dans la capitale. Les dispositifs de production collaboratifs et les réseaux de correspondants doivent donc être renforcés.

R.3 Promouvoir la production d'informations sur les besoins essentiels des populations (information humanitaire, information sur les questions de sécurité)

Les causes du conflit intercommunautaire ne sont pas uniquement religieuses. L'information produite par les médias centrafricains ne couvre pas assez les sujets socio-économiques, notamment ceux liés aux besoins essentiels de la population.

Les journalistes et les OPM pourraient collaborer avec les organisations humanitaires pour renforcer la production d'informations fiables sur les besoins de la population et les réponses apportée par les humanitaires et le gouvernement (notamment pour ce qui concerne les questions de sécurité).

Appuyer les organes de régulation des médias

R.4 Appuyer l'établissement d'un système d'urgence de monitoring des médias

Dans un contexte de violence intercommunautaire, l'enregistrement, les sanctions disciplinaires et les actions de prévention des discours de haine dans les contenus médiatiques nécessitent une intervention d'urgence. A côté d'un appui institutionnel, les organes de régulation (HCCT et OMCA) doivent être rapidement mis en capacité de monitorer les manquements au Code d'Ethique et violations de la loi et du cadre réglementaire sur l'ensemble du pays.

Le développement de solutions alternatives au déploiement d'un système de monitoring des medias dans les milieux ruraux constitue une question centrale à cause de la faiblesse structurelle des deux organes de régulation des médias. Des systèmes de coopération avec les organisations de la société civile opérant en milieu rural ou le développement d'un centre d'appel dédié sont des exemples de solutions alternatives qui pourraient être rapidement déployées.

R.5 Renforcer les capacités techniques en régulation des médias

Les compétences techniques en monitoring des médias restent faibles dans les deux organes de régulation des médias. Il est important de continuer à les renforcer.

R.6 Fournir un appui institutionnel au régulateur public

Le HCCT est l'institution indépendante de transition de régulation des médias. Cependant, son mandat constitue un défi : prévention les discours de haine et organiser la régulation de la première campagne électorale de la période post-conflit. Le HCCT ne dispose actuellement d'aucun équipement



et les compétences de son personnel technique restent faibles. L'institution de transition devra également élaborer les textes de régulation de la campagne électorale dans les médias pour les prochaines élections.

Appuyer le développement d'un débat inclusif incluant les thématiques de la recherche de la paix et de solutions institutionnelles de consolidation de la paix

R.7 Appuyer la production de débats ou de contenus permettant le débat en ciblant les informations sur les causes et les solutions au conflit

L'objectif est d'appuyer les processus de consolidation de la paix en renforçant la participation citoyenne (hommes et femmes) dans la recherche de solutions et dans la participation au processus politique au travers des actions menées par la société civile. La participation des leaders de la société civile et des décideurs publics au niveau local et au niveau nationale est par conséquent centrale pour la réussite de l'intervention.

Au travers de la promotion d'un journalisme de paix et de la production d'un contenu sensible au conflit, les citoyens centrafricains seront mieux informés dans l'objectif d'une participation plus active à ces processus.

Les méthodes collaboratives de production de contenu médiatique peuvent être utilisées pour renforcer l'impact des émissions de débats par régions ou au niveau national.

R.8 Renforcer la collaboration entre médias, société civile et organisations internationales travaillant sur les thématiques de consolidation de la paix, de cohésion sociale et sur les processus de renforcement des institutions

L'objectif est de renforcer la redevabilité envers les citoyens des leaders communautaires, des organisations de la société civile et des décideurs publics.

R.9 Promouvoir le journalisme de paix

La promotion du journalisme de paix au travers d'ateliers de formation et d'appui à la production aiderait les journalistes centrafricains à traiter l'ensemble de l'information relative aux processus de consolidation de la paix, et plus seulement les actualités relatives aux processus politiques ou les combats et exactions commises pendant le conflit.

Appuyer les processus visant à renforcer la crédibilité des institutions de transition (redevabilité du gouvernement de transition)

R.10 Promouvoir la redevabilité et la transparence pendant la réforme et le redéploiement des forces de sécurité

Les médias peuvent accompagner une amélioration de la transparence et de la redevabilité pendant le redéploiement et la réforme des forces de sécurité en :

- Améliorant l'accès aux médias des porte-paroles des forces de sécurité.
- Renforçant les capacités de traitement de l'information relative aux questions de sécurité par les journalistes (reportages et émissions de débats).
- Renforçant les capacités en journalisme d'investigation (rôle d'alerte des médias sur les questions de gouvernance.)

R.11 Promouvoir la redevabilité et la transparence sur les initiatives du gouvernement de transition

Les médias peuvent accompagner une amélioration de la transparence et de la redevabilité sur les actions entreprises par le gouvernement de transition en :



- Renforçant les capacités de traitement de l'information relative aux questions de gouvernance (reportages et émissions de débats).
- Renforçant les capacités en journalisme d'investigation (rôle d'alerte des médias sur les questions de gouvernance.)

R.12 Promouvoir et appuyer le journalisme d'investigation

Pour que les médias centrafricains soit capables de jouer à la fois leur rôle d'alerte et celle de lieu du débat démocratique, les journalistes doit être capables de produire des enquêtes. Leurs compétences en journalisme d'investigation doivent donc être renforcées. Les problèmes relatifs à la situation sécuritaire et à la liberté de la presse peuvent trouver une solution par l'emploi de solutions collaboratives de production d'enquêtes tels que les « synergies ».

R.13 Promouvoir la participation des femmes aux processus démocratiques en modifiant leur image sociale au travers des médias

Une étude de la situation sur les questions de genre dans le secteur médiatique semble nécessaire pour évaluer dans quelle mesure les médias peuvent aider à modifier l'image des femmes dans la société centrafricaine (participation des femmes au processus de paix et aux processus politiques), notamment par un monitoring spécifique des médias sur les questions de genre et l'inclusion des femmes dans les entreprises médiatiques, en particulier dans des positionnements d'encadrement, au travers d'un appui à l'AFPC et autres organisations féminines travaillant sur les questions de genre.

Renforcer la crédibilité du processus électoral comme une pièce importante du processus de consolidation de la paix

R.14 Appuyer les activités d'éducation électorale au travers des medias

Les médias devraient collaborer avec les organisations de la société civile sur les questions d'éducation civique et électorale et avec l'institution indépendante en charge de l'organisation des élections (ANE) sur les questions d'éducation électorale et de transparence du processus électoral.

R.15 Renforcer les capacités des journalistes centrafricains sur la couverture électorale

Les actions de renforcement des capacités des journalistes visant à améliorer la couverture du processus électoral doivent inclure des ateliers sur le cadre légal du processus électoral et des sessions de formation pratique sur la couverture des élections.

R.16 Renforcer la redevabilité et la transparence des opérations électorales au travers des médias

L'objectif est de renforcer la couverture indépendante du prochain processus électoral au travers d'un appui à la production de contenus d'information électorale fiables et crédibles, notamment en appuyant la production collaborative de contenus d'information électorale (« synergies »).



9. Annexes

9.1. Exemple de document de monitoring des médias de l'OMCA: programmes d'information diffusés en radio

FORMULATION PAR EMISSION CIBLEE - RADIO/TV

OMCA République Centrafricaine – Avril 2014

Variable	Description
Analyste Monitoring	
RADIO/TV	
1.2 DATE	
1.3 HEURE	
1.4 Présentateur/animateur	
1.5 Sexe du présentateur/animateur	
Les deux	
Femme	
Homme	
1.6 PROGRAMME	
Magazine	
Emission à téléphone ouvert	
Emission de débat	
Tranche du matin	
Hors heure de grande écoute	
Tranche Prime-time (et avant prime time)	



1.7 LOCALISATION DU/DES SUJETS TRAITES Local National Actualités africaines Actualités internationales Donner la localisation géographique exacte du/des sujets traités : 1.8 SUJETS TRAITES DANS L'EMISSION Les institutions et l'ordre constitutionnel Politique et les futures élections Les questions de sécurité Affrontements entre belligérants Les exactions dues aux conflits Communautaires (sans mise en perspective) Les questions communautaires et la cohésion nationale Réconciliation/Actions positives Situation des personnes déplacées Conditions de vie des populations Les questions de sécurité alimentaire L'économie et les revenus des ménages Education Santé Etat de droit (hors questions liées sécurité) Communauté internationale



2.1 Fonction des interviewés et des	
intervenants (sources):	
Universitaires	
Gouvernement	
Politiciens pro-gouvernement de transition	
Politiciens critiques à l'égard du gouvernement	
de transition	
Leaders de la société civile	
Diplomates	
Leaders religieux - chrétiens	
Leaders religieux - musulmans	
Citoyens dans la rue – chrétiens	
Citoyens dans la rue – musulmans	
Responsables/miliciens Séléka	
Responsables/miliciens Anti Balaka	
(pour les leaders Antibalaka et Séléka, préciser	
lorsque les stéréotypes sont bousculés, par	
exemple, si le leader Séléka est chrétien ou que	
le leader Antibalaka est musulman)	
2.2 Genre des sources	
NA	
Hommes	
Femmes	
Les deux (préciser le nombre de sources	
hommes et de sources femmes)	
,	
2.3 Identification des sources	
Oui	
NON	
Sources anonymes	
Sources anonymes	
2.4 Crédibilité des sources	
Oui	
NON	
(Expliquer pourquoi)	
,	



2.5 La source est-elle un témoin direct ou une partie prenante informée par rapport à la question traitée?	
Oui NON	
(Expliquer pourquoi)	
2.6 L'émission présente-t-elle différents	
points de vue (pro-gouvernement, anti-	
gouvernement ou encore proche des Sélékas / proche des vues des Antibalaka)?	
produce des rues des ruinsalana, i	
NA	
Pro-gouvernement	
Pro-opposition	
Séléka ou proche des Séléka	
Complaisance avec les exactions des Séléka	
Antibalaka ou proche des Antibalaka	
Complaisance avec les exactions des Antibalaka	
(Expliquer pourquoi)	
3.1 Les journalistes/animateurs commentent-	
ils les faits présentés:	
Non La proportion de commentaires reste faible (en	
deçà de 20%)	
La proportion de commentaires est forte en delà de 20%	
3.2 L'animateur commente-t-il les propos tenus par les invités	
Oui	
Non NA	
147	



3.3 Est-ce que l'animateur présente des	_
intervenants ayant une opinion opposée ou rappelle-t-il les thèses opposées lors de l'intervention d'un invité ou de la diffusion d'un vox pop?	
Oui	
Non	
(Expliquer comment)	
3.5 Est-ce que le traitement de l'animateur présente un biais:	
Oui	
Non	
(Expliquer lequel et comment cela se traduit)	
3.6 Percevez vous des biais dans les discours pouvant présenter un danger dans le contexte actuel de conflit intercommunautaires (hate	
speech) ?	
speech) ? Non	
speech) ?	
speech) ? Non Oui	



Lister toutes les caractéristiques du discours discriminant ou du discours de haine. Noter scrupuleusement et mot par mot les citations et l'heure. Décrire qui parle, ses fonctions, le contexte social et politique, les raisons qui la conduisent à tenir ces propos?	
Quelle est l'audience du programme, quelles peuvent les conséquences directes de tels propos?	



3.8 Listes des invités ou autres intervenants	
lors de l'émission?	
10.10 40.1 0.111100.10111	
3.8 Ajouter ici les problèmes de vocabulaire /	
sémantique / Associations d'idées	



3.9 Autres manquements au Code d'éthique	
ou de déontologie	
Diffamation envers le gouvernement	
Diffamation ciblant l'opposition	
Diffamation ciblant la société civile	
Relais de rumeur non liées au conflit actuel	
Autres	
(Expliquer quel est le manquement – référer à un article du Code si possible)	
3.10 L'animateur ou les autres intervenants/invités ont-ils réagi aux propos discriminants ou diffamatoires ?	
(Expliquer de quelle manière)	



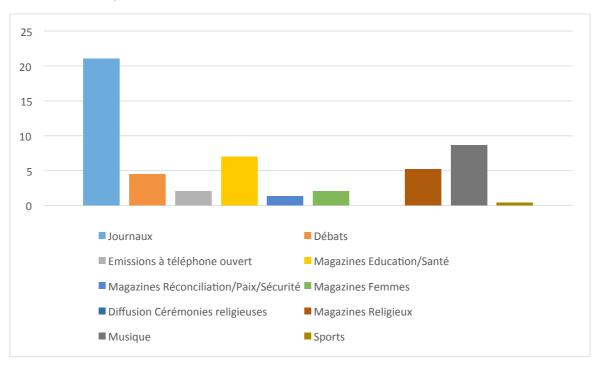
3.11 L'émission parle-t-elle des causes du conflit ?	
Oui	
Non	
Si oui, précisez (marginalisation, pauvreté, faiblesse de l'Etat, instabilité politique, etc.)	
3.12 L'émission parle-t-elle des besoins des populations ?	
Oui	
Non	
Si oui, lesquels ?	
3.13 Le journaliste ou les sources proposent-	
ils des solutions ou des pistes de solutions pour sortir de la crise, si oui, lesquelles ?	
pour sortir de la crise, si oui, resquenes :	

Annexer si besoin citations et feuilles supplémentaires à la fiche.

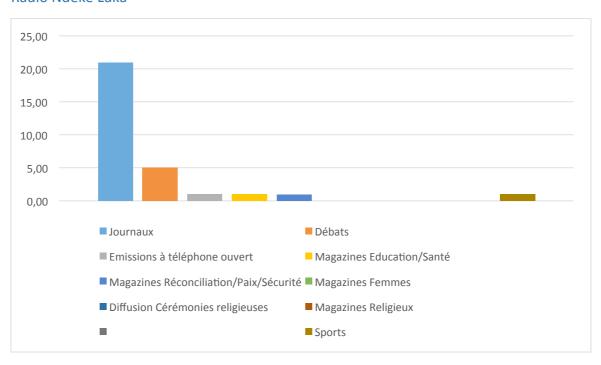


9.2. Types de contenus diffusés par les 6 radios monitorées par l'équipe de monitoring de l'OMCA (nombre d'heures de programmes diffusés)

Radio Centrafrique



Radio Ndeke Luka

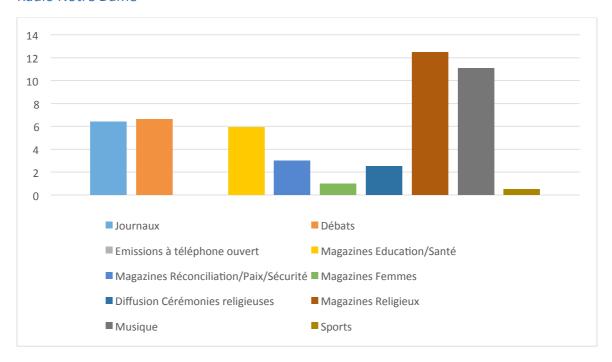


La musique et les émissions musicales représentent **71% de la grille totale** puisque Radio Ndeke Luka diffuse de la musique la nuit.

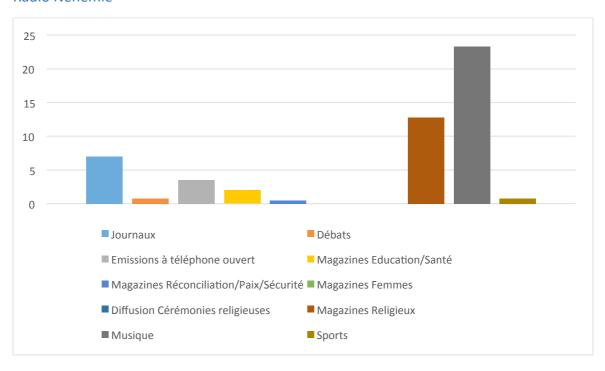


67

Radio Notre Dame

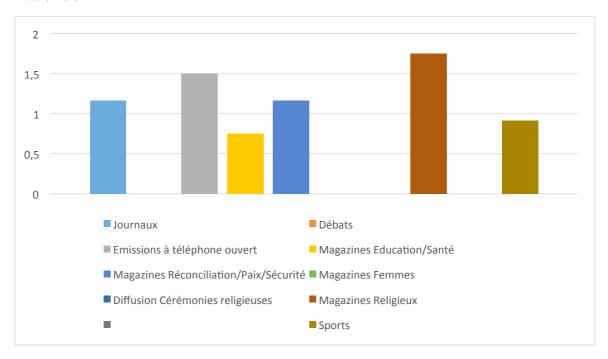


Radio Néhémie





Radio ESCA



La musique représente 87% de la grille totale.

Linga FM

